



Rapport Annuel 2010



Zone artisanale – BP 15
53440 Marcillé la ville (France)
Tél : +33 (0)2 43 00 71 22 Fax : +33(0)2 43 00 65 20
[http : www.ermo-group.com](http://www.ermo-group.com)
E-mail : finance@ermo-group.com
Code ISIN : FR0000063950



Table des matières

Comptes consolidés	p4
Rapport de gestion du groupe	p5
Comptes consolidés	p5
Résultats des filiales	p6
Facteurs de risques	p7
Honoraires des CAC	p10
Perspectives	p11
Les comptes consolidés	p13
Bilan consolidé	p14
Compte de résultat consolidé	p16
Etat du résultat net	p17
Variations de capitaux propres	p17
Flux de trésorerie	p18
Annexes aux comptes consolidés	p19
Immobilisations	p25
Amortissements	p26
Provisions	p27
Créances et dettes	p28
Informations sectorielles	p29
Effectif et rémunérations	p29
Engagements financiers	p29
Autres produits et charges	p30
Imposition	p31
Travaux du conseil d'administration	p32
Conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil	p32
Procédures de contrôle interne	p34
Application du principe de représentation équilibrée	p38
Rapport des commissaires aux comptes	p39
Comptes sociaux	p43
Rapport de gestion	p44
Situation et activité	p45
Présentation des comptes annuels	p46
Dépenses	p46
Répartition du capital	p47
Actions propres	p47
Actionnariat des salariés	p48
Prise de participation	p49
Situation sociale	p50
Etat des délégations de compétences	p50
Perspectives	p51
Affectation du résultat	p51



Mandats	p52
Les comptes sociaux.....	p54
Bilan	p55
Compte de résultat	p57
Annexes aux comptes sociaux	p59
Immobilisations	p61
Amortissements	P62
Provisions	p63
Créances et dettes	p64
Produits et charges	p65
Autres informations	p66
Tableau de financement	p71
Evolution de la structure financière	p72
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels.....	p73
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés.....	p76
Résultat au cours des 5 derniers exercices.....	p79



Comptes consolidés



ERMO
Société anonyme au capital de 2 860 004,76 euros
Zone Artisanale – MARCILLE LA VILLE (53440)
316 514 553 RCS LAVAL

RAPPORT DU GROUPE

COMPTES CONSOLIDES

- **Le chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2010 ressort à 19 508 191 € contre 11 901 423 € au 31 décembre 2009, soit une progression de 63,91 %.**

Cette augmentation du chiffre d'affaires est à périmètre constant et s'explique par la reprise d'activité du secteur dans son ensemble. Nous avons cependant poursuivi nos efforts en recherche et développement sur de nouveaux secteurs (médical, cosmétique et emballages alimentaires) sur lesquels nous avons également poursuivi nos actions commerciales.

Les subventions d'exploitation progressent de 4,13% et se sont élevées à **312.773 € contre 300.363 € en 2009.**

Les reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges, et autres produits sont de **270 749 € contre 438 392€** sur le précédent exercice, soit une diminution de 38,24 %.

Compte tenu d'augmentation de l'activité, les achats consommés ont fortement augmentés et s'élèvent à **4.983.796 € contre 2.065.531 €** en 2009, (+141,28 %).

Les charges de personnel ont également augmenté et s'élèvent à **7 483 246 € contre 6 804 507 €** sur l'exercice précédent, soit une augmentation de 9,97 %, augmentation qui s'explique par l'embauche de plusieurs salariés.

Les autres charges d'exploitation ont augmenté, de façon significative et s'élèvent à **3 814.374 € contre 2 491 684 €** au titre de l'exercice précédent.

Les impôts et taxes s'élèvent à **584.050 contre 561 527 €** l'exercice précédent, soit une hausse de 4,01 %.

Les dotations aux amortissements des immobilisations et charges à répartir ont augmentées de 10,39 % et s'élèvent à 2 040 299 € contre 1 848 296 € en 2009; Les dotations aux provisions pour risques et charges s'élèvent à 560 992 € contre 212 606 € en 2009, soit une progression de 163,86% ;

En conséquence, le résultat opérationnel est un bénéfice de 1 252 919 € contre une perte de 1.088.051 € en 2009.

Les produits financiers s'élèvent à 207.990 euros contre 205.909 euros en 2009 et les charges financières à 151.302 € contre 279.826 € en 2009.



- **Le résultat courant des entreprises intégrées est bénéficiaire de 1.309.607 € contre une perte de 1.161.968 € sur l'exercice précédent.**

Après prise en compte du crédit d'impôt sur les résultats (583 886 €),

- **le résultat net part du groupe est un bénéfice de 1.893.419 € contre une perte de 1.570.128 € en 2009.**

LES RESULTATS 2010 DE NOS FILIALES :

Il convient de signaler que l'ensemble des filiales ont bénéficié des effets de la reprise de l'activité économique.

En France :

TECHMO 61

L'année 2010 a été marquée par une progression de notre chiffre d'affaires qui s'est élevé à 2 444 544 € contre 1 507 351 € en 2009, (+ 62,20%), avec cependant une marge qui demeure insuffisante. Le résultat d'exploitation demeure déficitaire et est une perte de 38.791 € contre un déficit de 411.644 € en 2009. Quant au résultat net comptable, il s'élève à 126.882 € contre une perte de 286.064 € en 2009.

MOULINDUSTRIE

L'année 2010 fut une bonne année en terme d'activité. Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2010, le chiffre d'affaires de la société a progressé de 34,30 % et s'élève à 5.761.520 euros contre 4 288 682 € en 2009. Le total des produits d'exploitation s'élève à 7 012 408 € contre 4 145 843 € en 2009. Le résultat d'exploitation (+ 239.017 €) et le résultat net comptable (+ 173690 €) augmentent sensiblement et deviennent bénéficiaires. Cet accroissement d'activité est lié au développement de l'activité technologie bi-matières et assemblage dans le moule.

FLYER

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 le chiffre d'affaires de la société progresse de 113 % et s'élève à 950.400 euros contre 445.200 euros au titre de l'exercice clos en 2009. Le résultat comptable est en nette augmentation (+262%) et s'élève à 76.100 euros contre 21.006 euros au titre de l'exercice précédent.



CARAU (société civile immobilière)

Son chiffre d'affaires provenant essentiellement de la location de son patrimoine immobilier, s'est élevé à 240537 €, contre 303 966 € en 2009, et son résultat est un bénéfice de 32 167 € contre un bénéfice de 59 670 € en 2009.

A l'étranger :

ERMOSOGA

Son chiffre d'affaires 2010 est de 3 645 140 PLN ; le résultat d'exploitation 2010 est bénéficiaire de 921 824 PLN et le résultat net est un bénéfice de 1 056 997 PLN.

En 2009, son chiffre d'affaires était de 2.040.043 PLN, son résultat d'exploitation était déficitaire de 303.182 PLN et le résultat était une perte de 362 139 PLN.

ERMO NORTH AMERICA

Le chiffre d'affaires 2010 est de 26 083 cad contre 170 518 cad en 2009. Son résultat net est une perte de 1051 contre un bénéfice de 3055 cad en 2009. La société n'emploie plus aucun salarié depuis juin 2009.

Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan qui vous est remis.

FAITS MARQUANTS

NEANT

FACTEURS DE RISQUES

Le groupe ERMO conduit une politique de gestion des risques de l'entreprise dans l'objectif de respecter au mieux la défense des intérêts de ses actionnaires, de ses clients et de son environnement. Cette politique s'appuie sur une hiérarchisation des problématiques en fonction de leur niveau d'occurrence et de leur impact économique pour le groupe.



- **INFORMATION DES ACTIONNAIRES SUR LES CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE**

Les activités du groupe n'engendrent pas de risque spécifique sur l'environnement.

Les déchets produits par l'activité de l'entreprise sont triés, stockés ou traités de la manière suivante :
Les copeaux d'acier sont stockés dans des bennes puis récupérés par une société extérieure agréée pour le traitement de ces déchets.

Les eaux usagées, les lubrifiants sont stockés dans des containers spécifiques et sont récupérés par une société agréée pour leur traitement.

En l'absence de risque spécifique, il n'a été comptabilisé aucune provision ni garantie en matière d'environnement sur l'exercice 2010.

- **RISQUES LIES A LA CONJONCTURE ET AUX FACTEURS GEOPOLITQUES**

L'activité de production de moules est sensible aux cycles de l'activité économique en général et de l'industrie en particulier.

La commercialisation de nos produits dépend du lancement chez nos clients de programmes d'investissements et de leur financement.

La présence du groupe dans un nombre limité de pays (France, Pologne) ou dans le cadre d'une structure flexible (Etats-Unis) limite son exposition aux risques géopolitiques.

- **LITIGES ET FAITS EXCEPTIONNELS**

A la connaissance de l'entreprise, aucun litige ou fait exceptionnel n'est susceptible d'avoir des incidences sur l'activité et les résultats des entreprises.

La méthode de provisionnement et de comptabilisation des passifs est indiquée en annexe des comptes consolidés.

- **RISQUES DE MARCHES**

De par ses implantations (Europe et France principalement) le groupe est en principe faiblement exposé aux risques de changes.

En ce qui concerne les risques financiers, le groupe conduit une pratique centralisée des risques de taux et de liquidités. Le groupe n'utilise pas d'instruments dérivés.

Le taux moyen d'intérêt servi aux dettes contractées ressort à 3,03 %. La part des emprunts à taux variables est de 59,92% par rapport à ceux contractés à taux fixes.



- **ASSURANCES ET MAITRISE DES RISQUES**

Le groupe conduit une politique de maîtrise des risques et de souscription de couverture d'assurance au niveau consolidé. Des contrats ont été souscrits avec des assureurs de premier plan. Par ailleurs, des polices d'assurance particulières peuvent être souscrites pour des risques spécifiques.

Les principales couvertures d'assurance au niveau groupe sont les suivantes :

Assurance Responsabilité Civile :

Le montant des garanties tous Dommages Confondus a été fixé à 8 000 000 euros en Responsabilité Civile Exploitation et à 3 050 000 euros en Responsabilité Civile après livraison.

Assurance Dommages aux biens et Pertes d'Exploitation :

La police Multirisques Industrielle du groupe garantit l'ensemble des unités tant pour les garanties de dommages aux biens que pour les Pertes d'Exploitation.

Le montant global des garanties sur l'ensemble des biens immobiliers s'élève à 8 500 000 euros en Valeur à Neuf. Ce montant prend en compte les bâtiments de la SCI CARAU que depuis le 1er Avril 2008 les bâtiments de la Société ERMO (devenus propriété de la société ERMO suite à la transmission universelle du patrimoine de FREE INDUSTRIE) précédemment assurés par le Crédit Bailleur dont le contrat de crédit bail a pris fin à cette date.

Le montant des capitaux sur l'ensemble du matériel s'élève à 35 150 000 euros (Valeur à Neuf).

De nombreuses extensions de garanties ont été souscrites notamment sur les moules en cours de fabrication et / ou confiés par des tiers pour entretien et réparation qui sont garantis à hauteur de 5 000 000 euros (1er risque par établissement).



La police Pertes d'Exploitation a été souscrite pour une période de 18 mois d'indemnisation. Le montant de la garantie s'élève à 22 000 000 euros.

Une police spécifique a été souscrite pour le Bris de machines garantissant notamment le matériel sensible d'Usinage à Grande Vitesse.

PUBLICITE DES HONORAIRES DES CAC

FILIALES	ERMO			STREGO	
	ROUY	...	STREGO		
2010		13500 €	13.480 €	10.721 €	-
2009		14.997 €	14.897 €	12.039 €	-



PERSPECTIVES

A mi avril 2011 le chiffre d'affaires réalisé par l'ensemble du groupe et le carnet de commandes pour les mois à venir dépassent les 11,5 millions d'euros. Cependant, nous enregistrons une activité de production moins soutenue au cours de ce deuxième trimestre avec des prises de commandes fermes en diminution par rapport à la fin d'année 2010 et début 2011. En outre le groupe poursuit ses efforts dans l'innovation et de nouveaux process moules qui permettront d'accroître sa position sur les marchés à fort potentiel.



ATTESTATION PERSONNE RESPONSABLE

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci- inclus présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Jean-Yves PICHEREAU
Président

Marcillé La Ville
Le 18 avril 2011



COMPTES CONSOLIDES



BILAN CONSOLIDE ACTIF (EUR)	31/12/2010	31/12/2009
ECARTS D'ACQUISITION	46 716	46 716
Concessions, brevets, licences Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles	26 662 3 049	7 717 3 049
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	29 711	10 766
Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillage Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours	316 332 2 291 161 4 820 626 352 531 48 761	315 269 2 481 023 3 808 164 323 555 -
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 829 411	6 928 011
Participations Créances rattachées aux participations Prêts Autres titres immobilisés Autres immobilisations financières Impositions différées	73 000 - - 5 298 9 062 1 158 503	23 000 - - 5 298 9 083 445 894
ACTIFS FINANCIERS NON COURANT	1 245 863	483 275
ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES	-	-
ACTIF NON COURANT	9 151 701	7 468 768
AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	-	-
Stocks de matières premières et consommables Stocks de produits finis	366 473 30 700	279 227 -
STOCKS	397 173	279 227
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	4 425 944	3 526 296
Avances et Acomptes Actif d'impôt (exigible) Autres créances Charges constatées d'avance	147 824 375 542 512 137 52 752	172 136 465 649 298 183 22 533
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGUL.	1 088 255	958 501
TRESORERIE	7 360 536	5 872 276
ACTIF COURANT	13 271 907	10 636 299
TOTAL ACTIF	22 423 608	18 105 067



BILAN CONSOLIDE PASSIF (EUR)	31/12/2010	31/12/2009
Capital	2 860 005	2 860 005
Primes liées au capital	430 945	430 945
Ecart de conversion	16 392	52 520
Réserves et résultat consolidés	7 901 050	6 008 984
<i>Dont résultat net de l'exercice</i>	<i>1 893 419</i>	<i>- 1 570 128</i>
CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE	11 208 392	9 352 454
Intérêts minoritaires	582	-
<i>Dont Intérêts minoritaires dans le résultat</i>	<i>74</i>	<i>-</i>
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	11 208 974	9 352 454
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	905 670	490 263
DETTES FINANCIERES LONG TERME	1 840 036	1 800 174
IMPOSITIONS DIFFEREES	1 707 876	1 631 852
PASSIFS LIES AUX ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES		
TOTAL PASSIF NON COURANT	4 453 582	3 922 289
AUTRES PASSIFS FINANCIERS COURANTS (1)	2 015 535	1 870 488
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 132 488	1 367 126
Dettes fiscales et sociales	1 945 995	1 502 687
Dettes sur immobilisations	389 290	30 537
Autres dettes	36 212	
Produits constatés d'avance	241 532	59 486
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	2 613 029	1 592 710
TOTAL PASSIF COURANT	6 761 052	4 830 324
TOTAL PASSIF	22 423 608	18 105 067

(1) dont concours bancaires, soldes créditeurs de banque

-
-



COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (EUR)	31/12/2010 12 mois	31/12/2009 12 mois
Ventes de marchandises	22 412	2 563
Production vendue de biens	17 820 624	9 971 809
Prestations de services	1 665 155	1 927 051
CHIFFRE D'AFFAIRES	19 508 191	11 901 423
Production stockée	30 700	-
Production immobilisée	-	-
Subventions d'exploitation	312 773	300 363
Reprises sur amort. et prov. , transfert de charges, autres pdts	270 749	438 392
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	614 222	738 755
ACHATS CONSOMMES	4 983 796	2 065 531
CHARGES DE PERSONNEL	7 483 246	6 804 507
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	3 814 374	2 491 684
IMPOTS ET TAXES	584 050	561 527
Dot. amort. Immobilisations et charges à répartir	1 479 307	1 615 874
Dot. prov. sur actif circulant	-	19 816
Dot. prov. pour risques et charges	560 992	212 606
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2 040 299	1 848 296
AUTRES CHARGES ET PRODUITS NON RECURRENTS	36 271	43 316
RESULTAT OPERATIONNEL	1 252 919	- 1 088 051
Produits financiers sur participations	15 123	12 929
Produits des autres valeurs mobilières	97 993	102 083
Autres intérêts et produits assimilés	1 399	91
Différences positives de change	91 910	90 806
Reprises sur amort. et prov.	-	-
Produits des cessions de valeurs mobilières	1 565	-
PRODUITS FINANCIERS	207 990	205 909
Dotation financière aux amortissements et provisions	15 123	12 929
Intérêts & charges assimilées	111 013	207 396
Différences négatives de change	25 166	59 501
CHARGES FINANCIERES	151 302	279 826
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	1 309 607	- 1 161 968
IMPOTS SUR LES RESULTATS	- 583 886	408 160
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	1 893 493	- 1 570 128
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-	-
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	1 893 493	- 1 570 128
INTERETS MINORITAIRES	74	-
RESULTAT NET - PART DU GROUPE (*)	1 893 419	- 1 570 128
Résultat par action	1,05	- 0,87
Résultat dilué par action	1,05	- 0,87



ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	31/12/2010 12 mois	31/12/2009 12 mois
Résultat net	1 893 493	- 1 570 128
Ecart de conversion	- 36 128	- 18 814
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
Réévaluation des immobilisations		
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Impôts		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	- 36 128	- 18 814
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 857 365	- 1 588 942
Dont part du Groupe	1 857 291	- 1 588 942
Dont part des intérêts minoritaires	74	

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES PART DU GROUPE (EUR)

	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et Résultats Consolidés	Résultats Enregistrés directement en Capitaux propres	Total Part Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
Situation au 31/12/2008	2 860 005	730 945		7 697 279	553 932	11 842 161	-	11 842 161
Distributions de l'entreprise consolidante				- 900 902		- 900 902		- 900 902
Variation des écarts de conversion				- 18 814		- 18 814		- 18 814
Augmentation de capital						-		-
Réduction de capital								
Résultat au 31/12/2008				- 1 570 128		- 1 570 128		- 1 570 128
Acq. int. minoritaires								
Impact act. prop. voie d'annulation								
Var. int. minoritaires négatifs								
Autres variations				137		137		137
Situation au 31/12/2009	2 860 005	730 945		5 207 571	553 932	9 352 454	-	9 352 454
Distributions de l'entreprise consolidante								
Variation des écarts de conversion				- 36 128		- 36 128		- 36 128
Opérations sur capital et affectations du résultat en réserves								
Réduction de capital								
Résultat au 31/12/2010				1 893 419		1 893 419	74	1 893 493
Acq. int. minoritaires								
Impact act. prop. voie d'annulation								
Var. int. minoritaires négatifs				- 508		- 508	508	- 846
Variation de périmètre				- 846		- 846		- 846
Situation au 31/12/2010	2 860 005	730 945		7 063 507	553 932	11 208 390	582	11 208 972



TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (EUR)

NATURE DES FLUX	31/12/2010	31/12/2009
-----------------	------------	------------

I. FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE

RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	1 893 493	- 1 570 128
Amortissements et provisions	1 874 223	1 525 176
Autres produits et charges calculées	- 21 935	- 20 892
Plus values et moins value de cession	- 34 316	1 326
Charge d'impôt	- 583 886	408 160
Coût de l'endettement financier net	110 921	207 396
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT AVANT COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPOT	3 238 500	551 038
Impôts versés	- 52 698	117 527
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	278 884	2 505 471
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (A)	3 464 686	3 174 036

II. FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

Acquisitions d'immobilisations (2)	- 2 049 220	- 693 302
Cession d'immobilisations nettes d'impôt	55 259	10 451
Variation des prêts et avances consentis	- 15 181	- 9 371
Subventions d'investissement reçues	7 981	
Incidence des variations de périmètre	1 565	
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	- 1 999 596	- 692 222

III. FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT

Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		- 900 902
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	-
Augmentations de capital en numéraire		
Réduction de capitaux propres		
Emissions d'emprunts et dettes financières (2)	1 440 000	819 374
Remboursements d'emprunts	- 1 309 050	- 1 883 611
Intérêts financiers nets versés	- 110 921	- 207 396
Autres flux liés aux opérations de financement		
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)	20 029	- 2 172 535

IV. VARIATION DE TRESORERIE

Augmentation (diminution) des disponibilités et quasi-disponibilités (D=A+B+C)	1 485 119	309 279
Incidence des variations de cours de devises	3 140	7 097
Trésorerie d'ouverture	5 872 276	5 555 900
TRESORERIE DE CLOTURE	7 360 535	5 872 276

(1) A l'exclusion des provisions sur actif courant

(2) A l'exclusion des nouveaux contrats de crédit-bail représentatifs d'une transaction d'investissement et de financement sans effet sur la trésorerie

COMPOSANTES DE LA TRESORERIE (EUR)

COMPOSANTES	OUVERTURE	CLOTURE
DISPONIBILITES BANCAIRES A L'ACTIF DU BILAN	2 310 147	2 491 400
- Comptes à terme d'une durée supérieure à 3 mois et intérêts courus inclus dans les disponibilités		
+ SICAV, FCP et CDN et intérêts courus inclus dans la rubrique Trésorerie		
- Soldes créditeurs de banque et agios courus ne correspondant pas à un financement	3 562 129	4 869 136
TRESORERIE NETTE	5 872 276	7 360 536



ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du groupe ERMO de l'exercice 2010 sont préparés en conformité avec le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) publié par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) au 31 décembre 2010 et tel qu'adopté dans l'Union européenne à la date de clôture des comptes.

1.1 EVOLUTION DES REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les normes, interprétations et amendements suivants, parus au Journal Officiel de l'Union européenne à la date de clôture des comptes annuels, sont appliqués pour la première fois sur l'exercice 2010.

Nouveaux textes d'application obligatoire :

- IFRS 3 révisée : Regroupement d'entreprises
- IAS 27 révisée : Etats financiers consolidés et individuels
- Plan d'amélioration annuel 2009 des normes IFRS

Les autres nouveaux textes ne concernent pas le groupe ERMO.

La première application de ces nouveaux textes n'a pas d'impact significatif sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2010.

Le groupe ERMO n'a anticipé aucun des nouveaux textes adoptés par l'Union Européenne en date de clôture qui ne sont applicables qu'aux exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2010.

Nouveaux textes non appliqués par anticipation :

- Amendement IAS 32 – Classement des droits de souscription émis : l'amendement précise que les droits, les options et les warrants donnant le droit d'acquérir un nombre fixé d'instruments de capitaux propres de l'entité contre un montant fixé de n'importe quelle monnaie sont des instruments de capitaux propres si l'entité propose ces droits, options et warrants en proportion à tous les détenteurs existants de la même catégorie de ses instruments de capitaux propres non dérivés.
- IFRIC 19 – Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres : cette interprétation précise les modalités de comptabilisation de ces transactions chez le débiteur.

- IAS 24 révisée – information relative aux parties liées
- Amendement d'IFRIC 14 : IAS 19, le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction et le paiement d'avance d'exigences de financement minimal.

1.2 ESTIMATIONS ET JUGEMENTS

Pour établir ses comptes, le groupe ERMO doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Le groupe ERMO revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'existence passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou conditions différentes de celles qui avaient été prévues, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles. La valeur recouvrable des actifs immobilisés, les impôts différés et les provisions, notamment les provisions pour garantie et les provisions pour engagements de retraites et assimilés sont les principaux postes des états financiers dépendant d'estimations et jugements.

1.3 PRINCIPES DE CONSOLIDATION

a) Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est constitué de l'ensemble des sociétés contrôlées par la société consolidante (contrôle exclusif ou contrôle conjoint) ou sous influence notable.

b) Méthode de consolidation

Les sociétés sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés sous influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

c) Date de clôture

La date de clôture des comptes consolidés est le 31 décembre 2010 et correspond à la clôture de l'exercice social de l'ensemble des sociétés du Groupe.



d) Consolidation des filiales étrangères

Le cas échéant, les dispositions relatives aux entreprises établissant leurs comptes dans un pays à forte inflation (taux cumulé sur trois ans approchant ou dépassant 100%) sont appliquées.

Les états financiers des filiales étrangères ont été convertis en euros, comme indiqué ci-après :

- Les postes du bilan ont été convertis sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice.
- Les postes du compte de résultat ont été convertis au cours moyen de l'exercice.
- Les pertes ou profits résultant de la conversion des états financiers des sociétés étrangères ont été comptabilisés dans les réserves de conversion incluses dans les capitaux propres consolidés.
- Les goodwill et les écarts d'évaluation dégagés lors d'un regroupement avec une société étrangère sont traités comme des actifs et passifs de l'entité acquise.

Les opérations libellées dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité qui les réalise sont initialement converties et comptabilisées dans la monnaie fonctionnelle au cours en vigueur à la date des transactions.

A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires exprimés dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité sont convertis au cours de change à cette même date. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées dans le compte de résultat, à l'exception des différences de conversion relatives aux dettes, créances, instruments financiers désignés comme couverture et relatifs à un investissement net dans une société étrangère.

1.4 ECART DE PREMIERE CONSOLIDATION

Suite aux accroissements des pourcentages d'intérêt dans la société CARAU intervenus au cours des exercices clos le 31/12/2002 et le 31/12/2005, il a été constaté dans les comptes consolidés des écarts d'évaluation affectés au poste construction de cette même société, respectivement pour un montant de 38

487 euros amorti sur une durée de 15 années à compter du 01/01/2002, et pour un montant de 28 443 euros amorti sur une durée de 15 années à compter du 01/01/2006.

Suite à la prise de contrôle de la société MOULINDUSTRIE en date du 1^{er} août 2004, il n'a pas été constaté d'écart d'acquisition dans les comptes consolidés, la juste valeur des actifs et passifs de la société correspondant au prix payé pour l'acquisition des titres.

Suite à l'accroissement du pourcentage d'intérêts dans la société MOLDS HIGH TECH 2000 intervenu le 29 novembre 2007, il a été constaté dans les comptes consolidés un écart d'acquisition à hauteur de 46 716 euros.

Suite à l'accroissement du pourcentage d'intérêts dans la société FREE INDUSTRIE intervenu le 17 novembre 2008, il a été constaté dans les comptes consolidés un écart d'acquisition négatif à hauteur de 1 250 euros, inscrit au passif du bilan consolidé.

Suite à l'accroissement du pourcentage d'intérêt dans la société ERMOSOGA intervenu le 8 avril 2005 à effet du 31 mars 2005, il a été constaté dans les comptes consolidés un écart d'acquisition sur cette même société, pour un montant de 283 664 euros, intégralement déprécié au cours de l'exercice 2006. Par ailleurs, suite au nouvel accroissement du pourcentage d'intérêt intervenu le 24 juillet 2008, l'écart d'acquisition complémentaire d'un montant de 50 338 € constaté dans les comptes consolidés de 2008 a été déprécié de la même manière.

1.5 DISSOLUTIONS SANS LIQUIDATIONS DES FILIALES FREE INDUSTRIE ET MOLDS HIGH TECH 2000

La société ERMO a décidé de dissoudre sans liquidation ses filiales FREE INDUSTRIE et MOLDS HIGH TECH 2000 détenues à 100 %, et d'opérer une transmission universelle de patrimoine de ces sociétés à la société ERMO. L'opération a pris effet au plan comptable au 30 juin 2009 et les opérations réalisées jusqu'à cette date sont ainsi comprises dans les comptes annuels consolidés de la société ERMO au 31/12/2009.



TABLEAU DES FILIALES CONSOLIDEES AU 31/12/2010

IDENTIFICATION	Quote-part Capital Détenu %	% d'intérêts	Mode d'intégration	Nelle Sté Consolidée
TECHMO 61 Siren : 342 642 626 SARL au capital de 30 490,00 euros	100.00	100.00	Intégration Globale	
CARAU Siren : 353 729 536 SCI au capital de 1 524,49 euros	99.90	100.00	Intégration Globale	
ENGERMO LTDA (1) Siren : N/A Société au capital de 10 000 BRL	15.00	15.00	Exclue du périmètre depuis le 01/10/2001	
ERMO NORTH AMERICA INC. (3) Siren : N/A Société au capital de 1 CAD	100.00	100.00	Intégration Globale depuis le 21/06/2005	
ERMOSOGA Sp. Z o.o. (2) Siren : N/A Société au capital de 50 000 PLN	100.00	100.00	Intégration Globale depuis le 01/04/2005	
MOULINDUSTRIE Siren : 383 217 346 SAS au capital de 390 000 euros	100.00	100.00	Intégration Globale	
FLYER Siren : 484 850 136 EURL au capital de 1 000 euros	100.00	100.00	Intégration Globale	

(1) société de droit Brésilien. Suite à une cession de titres avec effet au 01/10/2001, cette société n'est plus consolidée depuis cette même date.

(2) société de droit Polonais. Cette société consolidée par intégration proportionnelle jusqu'au 31/03/2005 est consolidée depuis le 01/04/2005 par intégration globale suite à l'accroissement du pourcentage d'intérêt intervenu le 8 avril 2005.

(3) société de droit Canadien immatriculée depuis le 21/06/2005 et intégrée pour la première fois au 31/12/2005.



1.6 IMMOBILISATIONS

Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût historique diminué du cumul des amortissements et des dépréciations.

Conformément à la norme IAS 16 "Immobilisations corporelles", seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées.

Les amortissements sont calculés en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle quand celle-ci est jugée significative. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

A ce titre, le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue du bien.

Les durées retenues sont :

- Logiciels : 1 à 3 ans
- Construction : 20 à 50 ans
- Agencements et installations : 5 à 15 ans
- Matériels et outillages : 3 à 10 ans
- Autres immobilisations : 3 à 10 ans

Ces durées d'amortissement sont revues et sont modifiées en cas de changement significatif.

Pour les immobilisations corporelles et incorporelles amortissables, un test de valeur est réalisé dès que celles-ci génèrent des pertes d'exploitation du fait d'éléments internes ou d'évènements externes, et qu'il n'est pas envisagé de redressement significatif.

Les subventions d'investissements assimilées à des capitaux propres dans les comptes annuels sont comptabilisées en déduction des actifs immobilisés.

Au cours de l'exercice 2010, le groupe ERMO a engagé des dépenses relatives à des opérations de recherche et de développement. Celles-ci ont été comptabilisées en charges.

1.7 STOCKS

Les matières premières et consommables sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode "premier entré - premier sorti".

Les stocks sont évalués à leur coût de revient ou à leur valeur nette probable de réalisation si celle-ci est inférieure. Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production.

1.8 DETTES ET CREANCES

Les dettes et créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée lorsque le recouvrement des créances est aléatoire.

Dans le cadre de la comptabilisation des contrats à long terme suivant la méthode de l'avancement, la rubrique « Clients et comptes rattachés » inclut notamment les « facturations à établir » correspondant aux travaux qui n'ont pu pour des raisons de décalage temporaire, être facturés. Ces affaires en cours ne sont ainsi pas comptabilisées selon la méthode à l'achèvement. Cette méthode comptable se traduit également par l'absence de la rubrique « En-cours de production » à l'actif du bilan consolidé.

L'appréciation du risque de non recouvrement des créances est effectuée dossier par dossier. La dépréciation fait l'objet d'une détermination par le biais d'une estimation individuelle par créance.

1.9 GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le groupe ERMO pourrait être exposé aux risques financiers suivants :

- Risques de marché (change, taux, actions, matières premières)
- Risque de contrepartie
- Risque de liquidité
- Risque de crédit

La sensibilité aux autres risques financiers est considérée comme non significative.

1.10. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires comptabilisés hors taxes au titre du contrôle légal des comptes annuels sont répartis de la manière suivante :

	2010	2009
ERMO	26 980 €	29 894 €
Filiales	10 721 €	12 039 €



2. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS PRATIQUES

L'application des principes comptables de consolidation a généré la mise en place des retraitements suivants :

2.1 RETRAITEMENT DES PRESTATIONS INTRA-GROUPE

L'ensemble des opérations internes intervenues entre les Sociétés du Groupe a été recensées en vue de procéder à leur élimination. Il s'agit principalement des opérations suivantes :

- achats - ventes entre sociétés du Groupe
- intérêts sur créances rattachées à des participations
- distribution de dividendes
- cession d'immobilisations

2.2 RETRAITEMENT DES ECRITURES PUREMENT FISCALES

L'incidence des amortissements dérogatoires constatés individuellement est annulée, conformément aux règles en vigueur.

2.3 RETRAITEMENT DES IMMOBILISATIONS

L'ensemble des immobilisations est inscrit dans les comptes sociaux de chaque société à leur coût historique.

Toutefois, les cessions internes d'immobilisations intervenues au cours de l'exercice ou des exercices antérieurs sont retraitées selon les règles en vigueur pour annuler toute incidence, au sein des comptes consolidés, de la plus ou moins-value interne constatée.

Par ailleurs, les dotations aux amortissements sont modifiées pour retrouver le plan d'amortissement initialement adopté lors de l'entrée de l'immobilisation au sein du Groupe.

Par ailleurs, les opérations de crédit-bail passées ou présentes sont retraitées ; les biens sont inscrits à l'actif du bilan et la dette éventuelle qui en résulte au passif. La charge de loyer de l'exercice est annulée. Une charge d'amortissement et d'intérêt est constatée dans les comptes consolidés.

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée à l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. Ce test consiste le plus souvent à estimer la valeur d'utilité de ces immobilisations. Il est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles d'actifs dont

l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie nets, actualisés. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée en résultat de l'exercice.

Les activités du groupe ERMO consistent en l'étude et la réalisation de moules exclusivement réalisées en Europe. Ainsi, elles forment une seule et même UGT. Le test annuel de dépréciation n'a pas conduit le groupe à constituer une dépréciation au cours de l'exercice 2010.

2.4 PROVISIONS

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels" des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques du Groupe ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que le Groupe assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doive supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information en annexe est alors fournie. Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise, ou à des obligations probables pour lesquelles la sortie de ressources ne l'est pas. Ils font l'objet d'une information en annexe.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution, avant la date de clôture. Lorsque la société dispose d'un échéancier fiable, les passifs sont actualisés lorsque l'effet de l'actualisation est significatif.

Concernant les affaires en cours, une provision pour perte à terminaison couvre le complément de perte probable à la livraison.

Concernant les affaires livrées avant la clôture de l'exercice, une provision pour travaux restant à accomplir couvre, le cas échéant, les prestations de mise au point réalisées postérieurement à la clôture de l'exercice.



Par ailleurs, les affaires livrées depuis le 1^{er} janvier 2007 font l'objet d'une provision pour garantie donnée aux clients pour une période déterminée, fonction d'un temps de cycle. Compte tenu de l'absence d'informations historiques des éventuels frais occasionnés, une provision forfaitaire a été évaluée à 1.50 % du chiffre d'affaires relatif aux ventes de moules et pièces de rechange.

Enfin, au 31 décembre 2010, une provision, pour la rupture d'un contrat de travail, a été comptabilisée pour un montant de 169 000 € (charges sociales comprises).

2.5 AVANTAGES AU PERSONNEL

Les avantages au personnel les plus significatifs concernent les engagements de retraite. Ceux-ci ont été constatés dans les comptes consolidés, compte tenu des obligations de chaque société du Groupe et sous déduction des montants couverts le cas échéant par des contrats d'assurance.

Les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite sont les suivantes :

- méthode de calcul : rétrospective
- mode départ : volontaire individualisé selon fichier
- tables de mortalité : TV-TD 06-08
- évolution des salaires : 3 %
- taux d'actualisation : 4,42 %
- TURNOVER : Rotation lente

Par ailleurs, le volume d'heures de formation théorique cumulé correspondant aux droits acquis représente environ 13 366 heures. Le nombre réel d'attribution n'étant pas significatif par rapport aux droits acquis, aucune provision relative au Droit Individuel à la Formation n'a été constatée dans les comptes consolidés, conformément à l'avis n°2004-F du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité du 13 octobre 2004.

2.6 FISCALITE DIFFEREE

L'ensemble des retraitements exposés préalablement est accompagné systématiquement de la comptabilisation de l'incidence fiscale.

ERMO utilise la méthode du report variable selon laquelle les impôts différés sont calculés en appliquant les taux d'imposition votés à la date de clôture de l'exercice.

Les taux appliqués au 31 décembre 2010 pour valoriser les impôts différés sont pour la France de 33,33 % à moins d'un an comme à plus d'un an.

Conformément à IAS 20, le crédit d'impôt recherche constaté est retraité en subvention d'exploitation pour un montant de 295 211 euros.

Au 31 décembre 2009, et conformément à IAS 12, les actifs d'impôts différés liés à la réalisation de bénéfices futurs et dont la récupération était jugée peu probable n'ont pas été comptabilisés. Ils portaient sur les déficits fiscaux reportables et sur les engagements retraite de la société ERMO. Au 31 décembre 2010, compte tenu de l'imputation des déficits fiscaux antérieurs sur le bénéfice fiscal réalisé par la société ERMO et d'une probable imputation de ces mêmes déficits sur les bénéfices futurs de la société ERMO, ces actifs d'impôts différés ont été de nouveau comptabilisés.

2.7 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie comprend les fonds en caisse et les dépôts bancaires à vue à l'exclusion des découverts bancaires qui figurent dans les passifs financiers. Les équivalents de trésorerie sont constitués de placements détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme. Pour qu'une valeur mobilière soit considérée comme un équivalent de trésorerie, elle doit être liquide, facilement convertible en un montant connu de trésorerie, et être soumise à un risque négligeable de changement de valeur.

2.8 RESULTAT NET ET RESULTAT DILUE PAR ACTION

Le résultat par action et le résultat net dilué par action sont calculés en divisant la part du résultat net revenant au groupe par le nombre d'actions adéquat. Le nombre d'actions retenu pour le résultat net par action est le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, ce dernier prenant en compte la neutralisation des actions d'autocontrôle.

Le groupe ERMO n'émettant qu'une seule catégorie d'actions, le résultat net dilué par action est identique au résultat non dilué par action.

	2010	2009
Résultat par action	1.05	-0.87
Résultat dilué par action	1.05	-0.87



IMMOBILISATIONS (EUR)

ECARTS D'ACQUISITION	BRUT AU DEBUT DE L' EXERCICE	ACQUISITION DE L'EXERCICE	DIMINUTION EXERCICE	APPORTS FUSIONS SCISSIONS	VARIATION PERIMETRE	ECART DE CONVERSION	AUTRES MOUVEMENTS	BRUT A LA FIN DE L' EXERCICE
Ecarts d'acquisition	46 716							46 716
TOTAL	46 716							46 716

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	BRUT AU DEBUT DE L' EXERCICE	ACQUISITION DE L'EXERCICE	DIMINUTION EXERCICE	APPORTS FUSIONS SCISSIONS	VARIATION PERIMETRE	ECART DE CONVERSION	AUTRES MOUVEMENTS	BRUT A LA FIN DE L' EXERCICE
Frais de recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-
Logiciels	519 568	45 689	15 009	-	-	655	-	550 903
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immob. Incorpor.	4 116	-	1 067	-	-	-	-	3 049
TOTAL	523 684	45 689	16 076			655		553 952

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	BRUT AU DEBUT DE L' EXERCICE	ACQUISITION DE L'EXERCICE	DIMINUTION EXERCICE	APPORTS FUSIONS SCISSIONS	VARIATION PERIMETRE	ECART DE CONVERSION	AUTRES MOUVEMENTS	BRUT A LA FIN DE L' EXERCICE
Terrains	384 752					2 732		387 484
Constructions	5 622 602	3 022				15 761	13 954	5 655 339
Installations techniques, matériel et outillage	20 536 719	2 131 570	263 723			23 375	- 72 444	22 355 497
Autres	1 943 518	163 427	122 610			3 338		1 987 673
Immobilisations en cours	-	48 761				-		48 761
TOTAL	28 487 591	2 346 780	386 333			45 206	- 58 490	30 434 754

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	BRUT AU DEBUT DE L' EXERCICE	ACQUISITION DE L'EXERCICE	DIMINUTION EXERCICE	APPORTS FUSIONS SCISSIONS	VARIATION PERIMETRE	ECART DE CONVERSION	AUTRES MOUVEMENTS	BRUT A LA FIN DE L' EXERCICE
Titres de participations	24 063	199 500	154		- 149 346			74 063
Autres participations	-	-	-		-			-
Créances rattachées	504 476	287	- 14 836		-			519 599
Titres mis équivalence	-	-	-		-			-
Prêts	-	-	-		-			-
Autres titres immobilisés	5 298	-	-		-			5 298
Autres	9 083	58	80		-			9 061
TOTAL	542 920	199 845	- 14 602		- 149 346			608 021

TOTAL GENERAL	29 600 911	2 592 314	387 807		- 149 346	45 861	- 58 490	31 643 443
----------------------	-------------------	------------------	----------------	--	------------------	---------------	-----------------	-------------------



AMORTISSEMENTS (EUR) *

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	BRUT AU DEBUT DE L' EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	APPORTS DE L'EXERCICE	VARIATION PERIMETRE	ECART DE CONVERSION	AUTRES MOUVEMENTS	BRUT A LA FIN DE L' EXERCICE
Frais de recherche et développement	-							-
Logiciels	511 851	10 265	22 015			638		524 239
Fonds commercial	-							-
Autres	1 067	1 067						0
TOTAL	512 918	11 332	22 015			638		524 239

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	BRUT AU DEBUT DE L' EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	APPORTS DE L'EXERCICE	VARIATION PERIMETRE	ECART DE CONVERSION	AUTRES MOUVEMENTS	BRUT A LA FIN DE L' EXERCICE
Terrains	69 483		1 670					71 153
Constructions	3 141 579		216 456			6 141		3 364 176
Installations techniques, matériel et outillage	16 728 555	285 518	1 108 310			20 473	- 72 444	17 499 376
Autres	1 619 963	118 778	130 855			3 103		1 635 143
TOTAL	21 559 580	404 296	1 457 291			29 717		22 569 848

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	BRUT AU DEBUT DE L' EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	APPORTS DE L'EXERCICE	VARIATION PERIMETRE	ECART DE CONVERSION	AUTRES MOUVEMENTS	BRUT A LA FIN DE L' EXERCICE
Autres participations								-
Titres mis équivalence								-
Prêts								-
Autres titres immobilisés								-
Autres								-
TOTAL	-	-	-	-	-	-	-	-

TOTAL GENERAL	22 072 498	415 628	1 479 306	-	-	30 355		23 094 087
----------------------	-------------------	----------------	------------------	----------	----------	---------------	--	-------------------

* Aucune dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice 2010



DETAIL DES PROVISIONS (EUR)

NATURE DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	MONTANT AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATION DE L'EXERCICE	DIMINUTION DE L'EXERCICE	ECART DE CONVERSION	MONTANT A LA FIN DE L'EXERCICE
Engagement retraite	338 425	105 949	-	116	444 489
Garanties données aux clients	96 845	194 307	96 845		194 306
Travaux restant à accomplir	46 537	90 486	46 537		90 486
Autres provisions	8 455	170 252	2 321		176 386
TOTAL	490 263	560 994	145 703	116	905 668

NATURE DES PROVISIONS ACTIF IMMOBILISE	MONTANT AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATION DE L'EXERCICE	DIMINUTION DE L'EXERCICE	ECART DE CONVERSION	MONTANT A LA FIN DE L'EXERCICE
Titres de participation	1 063		-		1 063
Créances rattachées	504 476	15 123	-		519 599
TOTAL	505 539	15 123	-	-	520 662

NATURE DES PROVISIONS ACTIF COURANT	MONTANT AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATION DE L'EXERCICE	DIMINUTION DE L'EXERCICE	ECART DE CONVERSION	MONTANT A LA FIN DE L'EXERCICE
Stocks et en-cours					-
Clients et rattachés	70 660		40 711	1 001	30 950
Actions propres	-		-	-	-
TOTAL	70 660	-	40 711	1 001	30 950

TOTAL GENERAL	1 066 462	576 117	186 414	1 117	1 457 280
----------------------	------------------	----------------	----------------	--------------	------------------



ETAT DES CREANCES (EUR)

CREANCES	MONTANT BRUT	MOINS D'UN AN	PLUS D'UN AN
Créances de l'actif non courant			
Créances rattachées aux participations	108 076		108 076
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	9 061		9 061
Impositions différées	1 158 503		1 158 503
Créances de l'actif courant			
Créances rattachées aux participations	411 523	411 523	-
Créances clients	4 454 562	4 454 562	-
Clients douteux	2 332	2 332	-
Avances et acomptes fournisseurs	147 824	147 824	-
Autres créances	887 676	887 676	-
Charges constatées d'avance	52 752	52 752	-
TOTAL	7 232 309	5 956 669	1 275 640

ETAT DES DETTES FINANCIERES (EUR)

DETTES FINANCIERES	MONTANT BRUT	MOINS D' 1 AN	DE 1 A 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
Etablissements de crédit (1)	2 989 874	1 196 853	1 793 021	-
Endettement par Crédit-bail (2)	115 814	68 799	47 015	-
Intérêts courus sur emprunts	4 064	4 064	-	-
Soldes créditeurs de banque	-	-	-	-
Agios courus	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	745 819	745 819	-	-
TOTAL DETTES FINANCIERES	3 855 571	2 015 535	1 840 036	-

(1) dont emprunts à taux variable	1 861 037
(1) Emprunts souscrits au cours de l'exercice	1 440 000
(1) Emprunts remboursés au cours de l'exercice	1 058 208
(2) dont emprunts à taux variable	-
(2) Emprunts souscrits au cours de l'exercice	-
(2) Emprunts remboursés au cours de l'exercice	118 343



INFORMATION SECTORIELLE

REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE	31/12/2010	31/12/2009
Etudes et réalisation de moules	19 508 191	11 901 424
TOTAL	19 508 191	17 998 604

REPARTITION PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE	31/12/2010	31/12/2009
France	11 107 386	7 246 720
Union Européenne	4 999 310	2 596 230
Reste du monde	3 401 495	2 058 474
TOTAL	19 508 191	11 901 424

VENTILATION DE L'EFFECTIF SALARIE

	31/12/2010	31/12/2009
CADRES	18	14
AGENTS DE MAITRISE ET TECHNICIENS	52	50
EMPLOYES	9	10
OUVRIERS	89	79
TOTAL	168	153

REMUNERATION DE L'EQUIPE DIRIGEANTE (EUR)

	31/12/2010	31/12/2009
TOTAL	702 369	600 506

Les charges patronales sur les rémunérations représentent un montant estimé de 280 950 €.

Les dirigeants n'étant pas exclusivement rémunérés par la société ERMO, il n'est pas présenté d'état individuel de leur rémunération.

ENGAGEMENTS FINANCIERS (EUR)

	31/12/2010	31/12/2009
ENGAGEMENTS DONNES	Montant	Montant
Avals, cautions et garanties	3 118 297	1 627 196
TOTAL	3 118 297	1 627 196
ENGAGEMENTS RECUS	Montant	Montant
Avals, cautions et garanties	-	-
TOTAL	-	-



AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON RECURRENENTS (EUR)

AUTRES PRODUITS NON RECURRENENTS	
Sur opérations de gestion	273
Produits de cession des immobilisations	55 259
Subventions d'investissement	21 935
Boni sur rachat d'actions propres	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	
TOTAL DES AUTRES PRODUITS NON RECURRENENTS	77 467

AUTRES CHARGES NON RECURRENENTES	
Sur opérations de gestion	18 688
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	22 508
Mali sur rachat d'actions propres	-
Dotations aux provisions	
TOTAL DES AUTRES CHARGES NON RECURRENENTES	41 196



IMPOSITION DIFFEREE PAR NATURE DE RETRAITEMENT (EUR)

	EXERCICE CLOS LE 31/12/2010						TOTAL NET	EXERCICE PRECEDENT IMPOTS
	Impôts différés actif			Impôts différés passif				
	ASSIETTE	TAUX	IMPOTS	ASSIETTE	TAUX	IMPOTS		
Sur décalages temporaires	594 288	33,33%	198 096	-	33,33%	-	198 096	105 786
Sur retraitements immo.	- 81 609	33,33%	- 27 203	1 393 884	33,33%	464 628	- 491 831	- 517 076
Sur engagements retraite	437 514	33,33%	145 838	-	33,33%	-	145 838	75 900
Sur variations de change	30 573	33,33%	10 191	-	-	-	10 191	4 382
Sur amort. déroq. retraités	-	33,33%	-	2 064 525	33,33%	688 175	- 688 175	- 562 699
Sur provisions titres filiales	-	33,33%	-	815 000	33,33%	271 667	- 271 667	- 366 663
Sur écart d'évaluation	677 175	33,33%	225 725	-	33,33%	-	225 725	226 212
Sur retraitement valor. en-cours	13 776	33,33%	4 592	850 227	33,33%	283 409	- 278 817	- 229 717
Sur retraitement actions propres	-	33,33%	-	-	33,33%	-	-	-
Sur déficits fiscaux reportables	1 803 792	33,33%	601 264	-	33,33%	-	601 264	77 916
IMPOSITION DIFFEREE NETTE	3 475 509	33,33%	1 158 503	5 123 636	33,33%	1 707 879	- 549 376	- 1 185 959

EXIGIBILITE DE L'IMPOT	31/12/2010	31/12/2009
Impôts exigibles	52 698	- 117 527
Impôts différés	- 636 584	525 687
TOTAL IMPOTS SUR LES RESULTATS	- 583 886	408 160

PREUVE D'IMPOT (EUR)

	BASE	TAUX	IMPOT
Charge d'impôt théorique au taux en vigueur pour la consolidante	1 309 607	33,33%	436 536
Impact des différences de taux d'imposition (Pologne)	- 14 289	14,33%	- 2 048
Impact des différences de taux d'imposition (Canada)	- 892	1,31%	- 12
Impact des charges non admises en déduction du résultat fiscal	- 285 035	33,33%	- 95 012
Impact des variations de taux d'impôt	-	-	-
Impact des déficits probablement non reportables (*)	- 2 484 156	33,33%	- 828 052
Impact des bénéfices non fiscalisés	- 241 866	33,33%	- 80 614
Impact des impositions forfaitaires annuelles	-	-	-
Autres (Contribution 3% sur Carry Back, Crédit d'Impôt,...)	-	-	- 14 681
TOTAL IMPOTS SUR LES RESULTATS			- 583 882

(*) Les actifs d'impôts différés dont la récupération n'est pas jugée probable n'ont pas été comptabilisés



RAPPORT DU PRESIDENT SUR, LA COMPOSITION ET L'APPLICATION DU PRINCIPLE DE REPRESENTATION EQUILIBREE DES HOMMES ET DES FEMMES, LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL, LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE ET SUR LES EVENTUELLES LIMITATIONS QUE LE CONSEIL APORTE AUX POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL

Le présent rapport est établi en application des dispositions de l'article L 225-37 alinéa 6 et L 225-68 alinéa 7 du Code de Commerce.

La société ERMO s'est appuyée sur le cadre de référence facultatif publié par l'AMF pour la rédaction du rapport du Président sur le contrôle interne. Etant donné la taille de l'entreprise, la société ERMO a mis l'accent sur les informations et éléments susceptibles d'avoir un impact significatif sur son patrimoine et sur son résultat.

1. CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL - EVENTUELLES LIMITATIONS QUE LE CONSEIL APORTE AUX POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL – REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

1.1. Le Conseil d'administration débat et prend les décisions relatives aux grandes orientations stratégiques, économiques sociales et financières de la société et veille à leur mise en œuvre par la direction générale. Le conseil d'administration se prononce sur l'ensemble des décisions ressortant de sa compétence légale ainsi que sur toutes les opérations de croissance externe ou de cession.

Il est présenté au Conseil, chaque trimestre un rapport d'activité détaillé de la société. Il est également procédé chaque semestre à une réunion afin d'examiner les comptes, la situation, les perspectives et la stratégie.

1.2. Le Conseil d'Administration ERMO se compose de quatre personnes : Le Président (Monsieur Jean-Yves PICHEREAU), le Directeur financier (Monsieur Bertrand HUGAIN), le Directeur de la Production (Monsieur Alain PICHEREAU), le Directeur Commercial (Monsieur Alain LAUNAY). N'y figure ni administrateur indépendant, ni représentant des salariés.

Le mandat des administrateurs est de six années.

Le Président cumule les fonctions de Présidence du Conseil avec celles de Direction Générale de la Société.

Par applications des dispositions statutaires, « le Conseil ne peut autoriser le Président à donner des cautions, avals ou garanties au nom de la Société que pendant une période qui ne peut être supérieure à un an, quelle que soit la durée des engagements cautionnés, et dans la



limite d'un montant fixé par la décision. Cette autorisation peut également fixer par engagement, un montant au-delà duquel la caution, l'aval ou la garantie de la Société ne peut être donné. »

A défaut d'une décision ou lorsque l'engagement dépasse le montant fixé, l'autorisation spéciale du Conseil d'administration est requise dans chaque cas.

A ce jour aucune décision du Conseil n'a donné au Président l'autorisation de conférer des cautions avals ou garanties au nom de la Société.

1.2. Au cours du dernier exercice clos, le Conseil d'Administration s'est réuni 11 fois. Trois quart au moins des membres du Conseil étaient présents. L'ordre du jour desdits conseils a été le suivant :

- ❖ Le 18 février 2010 : examen du chiffre d'affaires de la société et du chiffre d'affaires consolidé du 4^{ème} trimestre 2009 ;
- ❖ Le 9 avril 2010 : autorisation d'une prise de participation
- ❖ Le 27 avril 2010 : arrêté des comptes annuels et compte consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ;
- ❖ Le 28 mai 2010 : examen du chiffre d'affaires de la société et du chiffre d'affaires consolidé au 1^{er} trimestre 2010 ;
- ❖ Le 2 juillet 2010 : autorisation d'une convention visée à l'article L 225-38 du code de commerce ;
- ❖ Le 30 juillet 2010 : examen du chiffre d'affaires de la société et du chiffre d'affaires consolidé au 2^{ème} trimestre 2010 ;
- ❖ Le 29 septembre 2010 : établissement du rapport semestriel ;
- ❖ Le 5 octobre 2010 : Autorisation d'une prise de participation ;
- ❖ Le 22 novembre 2010 examen du chiffre d'affaire du 3^{ème} trimestre 2010 ;
- ❖ Le 2 décembre 2010 : autorisation d'une prise de participation ;
- ❖ Le 4 décembre 2010 : autorisation d'une convention visée à l'article L 225-38 du code de commerce ;

Etant donné le nombre réduit d'administrateurs, il n'a pas été élaboré de Charte ni de Règlement intérieur au Conseil d'Administration. Les documents nécessaires à la prise de décision sont communiqués au Conseil de manière informelle, au préalable ou à l'occasion de la réunion.

La convocation aux réunions s'effectue par le Président ou par la moitié de ses membres, soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la lettre de convocation.

Toutefois, le Conseil peut se réunir sur convocation verbale.

La participation au Conseil s'effectue par voie de réunions; il n'est pas recouru à la technique de la visioconférence.

Les principaux domaines d'intervention des organes de direction sont la définition de la stratégie à tenir dans les filiales, les bilans d'activités de la société et ses filiales, l'étude et l'approbation de projets d'implantation, les investissements, les acquisitions, l'évolution des métiers et la gestion du personnel.



1.4. Etant donné la taille de l'entreprise, le Conseil n'a à ce jour mis en place aucun comité ni instance de supervision.

1.5. Les rémunérations et avantages accordés au Président Directeur Général sont décidés en principe par Conseil d'administration. Nous vous informons qu'en 2010 le Président Directeur Général n'a pas été rémunéré exclusivement par la société ERMO mais également par une des sociétés du groupe (la société FLYER).

Au sein de la société ERMO, la rémunération du Président Directeur Général a été décidée par le conseil d'administration, il s'agit d'une rémunération fixe mensuelle à laquelle s'ajoute un avantage en nature.

Le Président Directeur Général, ni aucun administrateur ne bénéficie de plans d'options.

Les autres administrateurs, ne sont pas rémunérés par la société ERMO, à l'exception de Monsieur Alain PICHEREAU qui perçoit une rémunération au titre de son contrat de travail, mais par les filiales au sein desquels ils ont des fonctions techniques. Aucun jeton de présence ne leur est alloué.

La société n'a pris à ce jour aucun engagement au bénéfice de ces mandataires sociaux correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dû à raison de la prise de fonction, de la cessation ou du changement de fonctions de l'un quelconque de ses mandataires sociaux ou postérieurement à celles-ci.

2. LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE

Le contrôle interne chez ERMO est un processus qui vise :

- A créer et maintenir une organisation qui permette de prévenir et maîtriser les risques, notamment économiques, financiers et juridiques auxquels sont exposées la société et ses filiales en France et à l'étranger.
- A s'assurer que la réalisation des objectifs s'effectue en conformité avec les lois et réglementations en vigueur.
- A garantir que les informations financières et comptables du Groupe sont fiables et élaborées avec sincérité et que le patrimoine du Groupe soit valorisé et ses actifs protégés.

Le système de Contrôle Interne a pour objectif de permettre à la dynamique du développement industriel et économique du Groupe de se réaliser de manière régulière et durable, même si la garantie d'une absence totale de risque n'est jamais absolue.



Le contrôle interne de l'information comptable et financière s'organise autour des éléments suivants :

1 – l'organisation comptable et de gestion du Groupe

2 – le reporting comptable et de gestion

3 – le référentiel et les méthodes comptables communs au sein du Groupe

4 – la planification des procédures d'arrêté.

1 – L'organisation comptable et de gestion du Groupe

1-1 - Missions

Sous l'autorité du Directeur Financier, elle assure les missions essentielles de mise en cohérence des données financières du Groupe. Ainsi, avec l'assistance d'un Cabinet d'Expertise Comptable :

- Elle assure la production des comptes consolidés du Groupe et des comptes sociaux d'ERMO S.A. dans des délais répondant aux exigences des marchés financiers et des obligations légales.
- Elle pilote le processus budgétaire et prévisionnel et produit le reporting mensuel de gestion dans les meilleurs délais.
- Elle produit la documentation nécessaire à la communication financière.
- Elle conçoit et met en place les méthodes, procédures et référentiels comptables et de gestion du Groupe.
- Elle identifie et fait réaliser les évolutions nécessaires des systèmes d'information comptables et de gestion du Groupe.

1-2 - Organisation

L'ensemble des filiales du Groupe ERMO sont détenues directement par la société ERMO S.A., les filiales sont donc consolidées directement au niveau de la société mère (absence de consolidation par palier).



Chaque site de production est doté de son propre service comptable rattaché géographiquement au lieu de production.

La fonction comptable d'ERMO SA assure la production des comptes sociaux des sites de production de MARCILLE LA VILLE. Elle contrôle aussi l'évolution et la maintenance du système d'information comptable et du référentiel comptable du Groupe.

Les sites de production, pour leur part, ont en charge la comptabilité opérationnelle et les déclarations fiscales, sociales et douanières des sites concernés.

La Direction Financière d'ERMO S.A. est en charge de la production et de l'analyse des comptes consolidés du Groupe selon le référentiel applicable en France. Pour ce faire, elle a recours à un Expert Comptable qui intervient trimestriellement au sein de chacun des sites de production.

La fonction contrôle de gestion est représentée au niveau de chaque filiale du Groupe. La Direction Financière d'ERMO S.A. coordonne et contrôle cette fonction à son niveau.

2 – Le reporting comptable et de gestion

L'ensemble des sociétés du Groupe s'inscrit dans le cycle de gestion du Groupe qui comporte 2 composantes fondamentales :

- le modèle économique prévisionnel à 3 ans
- les revues d'affaires périodiques

2-1 - le modèle économique prévisionnel à 3 ans

Chaque année, un modèle économique prévisionnel est établi par le Groupe à l'horizon des 3 années suivantes. Ce modèle économique prévisionnel est élaboré sur la base des choix stratégiques du Groupe.

Chaque mois, il est procédé à une remontée d'informations de chacune des filiales du Groupe de nature à permettre l'établissement d'indicateurs de mesure de performance (chiffre d'affaires, production, production nette de matières et sous-traitance) et anticiper les niveaux d'activité prévisibles (suivi du niveau des prises de commandes).

2-2 les revues d'affaires périodiques :

Les revues d'affaires sont un élément clé du dispositif de pilotage des sociétés du Groupe : la gestion de production assistée par ordinateur (GPAO) est l'élément central du système de revues d'affaires. A la livraison d'une affaire, il est systématiquement procédé à l'analyse de la marge dégagée par chacune des sections de production. Cette analyse permet des études approfondies en cas d'écart significatif entre prévisions et réalisations.



En cours de réalisation, des analyses plus succinctes permettent d'assurer une veille sur les projets en cours. En cas d'écart significatif entre temps budgétés et réalisations, il peut alors être envisagé des actions correctives.

3 – Le référentiel et les méthodes comptables communs au sein du Groupe

Pour le processus d'élaboration des comptes consolidés prévisionnels et réalisés, le Groupe a retenu le principe d'unification, ce qui induit :

- l'homogénéité du référentiel, des méthodes comptables et des règles de consolidation
- la normalisation des formats de restitution

Le Groupe dispose d'un référentiel unique qui normalise l'ensemble des rubriques des reportings consolidés. Ce référentiel est placé sous la responsabilité de la Direction Financière qui en assure l'évolution et la maintenance avec l'assistance de son Expert-Comptable. Toutes les entités consolidées du Groupe ont adopté ce référentiel.

Conformément au règlement CE n°1606/2002 du 19 juillet 2002, qui s'applique aux comptes consolidés des sociétés européennes cotées sur un marché réglementé et du fait de sa cotation dans un pays de l'Union Européenne, les comptes consolidés du groupe ERMO qui sont publiés au titre de l'exercice 2010, sont établis suivant les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards).

Les liasses de consolidation sont établies selon les principes comptables locaux et intègrent des retraitements d'homogénéité pour respecter les normes du Groupe. Au cas par cas, l'équipe de consolidation peut être amenée à compléter ces retraitements.

Des notes d'instruction de la Direction Financière précisant le processus et le calendrier d'arrêté pour chaque clôture sont diffusées au sein du Groupe ERMO et les filiales déclinent ces processus et ces calendriers au niveau de leur organisation.

4 – La planification des procédures d'arrêté

Afin de raccourcir les délais de clôture comptable, le Groupe a engagé un programme pour mieux formaliser et planifier les procédures d'arrêté. Ce programme s'appuie sur :

- la réalisation de situations comptables trimestrielles
- la formalisation des processus de clôture
- l'anticipation du traitement des opérations comptables complexes et des estimations.

Dans le cadre de leur mission légale, les Commissaires aux Comptes interviennent semestriellement pour réaliser des procédures convenues ; à l'issue du premier semestre, sous



la forme d'un examen limité au niveau du Groupe ; et pour la clôture annuelle, par un audit des comptes au 31 décembre. Le suivi de la mise en œuvre de leurs recommandations est assuré par la Direction Financière.

3. APPLICATION DU PRINCIPE DE REPRESENTATION EQUILIBREE DES HOMMES ET DES FEMMES

Au cours de l'exercice 2010, le conseil d'administration ne compte aucune femme. Le conseil d'administration du 18 avril 2011 a décidé de proposer à l'assemblée générale mixte devant se tenir le 24 juin 2011 la nomination de Madame Carine PAVARD en qualité de nouvelle administrateur. Si l'assemblée accepte cette proposition, le nombre de femme au sein du conseil d'administration sera porté à un, soit 20 % du conseil.



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Etabli en application du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de Commerce
sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la Société
pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne
relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs les Actionnaires

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la Société ERMO et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Sous la responsabilité du Conseil d'Administration, il revient à la direction de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein des sociétés du groupe.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.



Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- examiner l'appréciation portée sur l'adéquation et l'efficacité de ces procédures, et notamment considérer la pertinence du processus d'évaluation mis en place et des tests réalisés.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de Commerce.

Fait au Mans, le 3 mai 2011

Les Commissaires aux Comptes

CABINET ROUY

STREGO

Patrick FROGER

Jean-Pierre MALLECOT



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la SA ERMO, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes

I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- lors de l'arrêté de ses comptes, le groupe ERMO est conduit à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui concernent notamment la dépréciation des actifs immobilisés, les impôts différés et les provisions, en particulier les provisions pour garanties et les provisions pour engagements de retraite et assimilés. Pour l'ensemble de ces estimations, nous avons apprécié le caractère raisonnable des évaluations retenues.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait au Mans, le 3 mai 2011

Les Commissaires aux Comptes

CABINET ROUY

STREGO

Patrick FROGER

Jean-Pierre MALLECOT



Comptes sociaux



ERMO
Société anonyme au capital de 2 860 004,76 euros
Zone Artisanale - MARCILLE LA VILLE (53440)
316 514 553 RCS LAVAL

ASSEMBLEE GENERALE DU 24 juin 2011
RAPPORT FINANCIER 2010



RAPPORT DE GESTION DE LA SOCIETE ERMO

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE ERMO PENDANT L'EXERCICE ECOULE

- **Le chiffre d'affaires 2010 s'établit à 13.112.058 €** contre 6.997.098 € en 2009, soit une augmentation de 6.114.960 € en valeur absolue, et de 87,40% en valeur relative.

L'activité en 2010 a connu un fort accroissement cependant la comparaison avec l'année précédente ne peut être significative puisque les résultats 2010 englobe l'activité des sociétés FREE INDUSTRIE et MOLDS HIGH TECH 2000 qui ont été absorbées par transmission universelle de leur patrimoine au profit de ERMO au cours de l'année 2009. Par ailleurs, la société ERMO enregistre un volume de commandes significatif chez quelques grands donneurs d'ordre, commandes qui sont sous-traitées chez MOULINDUSTRIE.

- La marge brute d'exploitation est en nette amélioration (45,40 % du chiffre d'affaires).
- En proportion le recours à la sous-traitance, s'il augmente globalement, est en nette diminution en pourcentage du chiffre d'affaires. Notre valeur ajoutée est également en progression tant en pourcentage (+ 36,7%) qu'en valeur absolue (4894 K€).

L'augmentation de notre chiffre d'affaires s'explique par le développement de notre activité dans les domaines de la cosmétique, du médical et l'emballage alimentaire, chez des donneurs d'ordres de 1^{er} rang.

Notre volonté de réorienter nos activités depuis quelques années a porté ses fruits en 2010. Nous avons maintenu nos efforts d'innovation sur l'assemblage dans le moule et dans le domaine de l'injection de ZIRCONE.

Notre certification ISO 9001 V 2000 a été renouvelée en 2010 et nous avons obtenu une nouvelle certification ISO 13485 – 2003 nous permettant de produire des pièces médicales.

L'effectif moyen salarié progresse et s'élève à 71 personnes contre 64 au titre de l'exercice clos en 2009. Compte tenu de cette progression, les frais de personnel et charges sociales augmentent sensiblement.

La provision pour garantie contractuelle donnée à nos clients sur nos moules, mise en place pour la première fois en 2007 a été portée de 45 229 € à 116.050 euros en 2010 . Compte tenu de l'absence d'informations sur les éventuels frais occasionnés, une provision forfaitaire a été évaluée à 1,50 % du chiffre d'affaires relatif au ventes de moules et pièces de rechange

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire et s'élève à 305.891 euros contre un résultat d'exploitation déficitaire de 993.949 euros en 2009.



- **Le résultat financier diminue de 70,6% par rapport à 2009 et s'élève à 356.055 €** (contre 1.210.475 € en 2009). Le résultat financier de 2009 était fortement affecté par la comptabilisation du boni de confusion, résultat de la transmission de patrimoine de nos filiales SAS FREE INDUSTRIE et SARL MOLDS HIGH TECH 2000. Enfin, une reprise partielle de la provision pour dépréciation de la créance détenue par ERMO sur ERMOSOGA a été comptabilisée en 2010 pour un montant de 285.000 euros.
- Le résultat courant, est un bénéfice de **661.946 €** contre un bénéfice de 216.526 € en 2009.

Après prise en compte d'un résultat exceptionnel déficitaire de 200.887 € dû essentiellement à des provisions exceptionnelles et après imputation du crédit d'impôt sur les bénéfices de 111.039 € (dont 107.972 € de crédit impôt recherche), **le résultat net de la société ERMO pour l'année 2010 est un bénéfice de 572.098 € contre un bénéfice de 217.598 € en 2009.**

Le total du Bilan s'élève à 15 161 309 € contre 14 168 802 € en 2009. Nos dettes financières s'élèvent à 1 370 707 € contre 1 167 247 € en 2009.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Toutes précisions et justifications figurent dans l'annexe des comptes annuels jointe au présent rapport.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 716 euros correspondant à des dépenses non déductibles du résultat fiscal, au sens de l'article 39-4 du CGI.

DEPENSES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Comme par le passé, la société ERMO a poursuivi son effort de développement et de recherche, ce qui est essentiel pour le développement de l'entreprise et ce afin de répondre aux exigences du marché et y apporter des solutions nouvelles et adaptées. Ces dépenses de recherche et développement se sont concrétisées par l'amélioration de nos brevets. Notre programme de recherche a porté en 2010 sur les domaines suivants :



- Gobelet IML/ROBOT Standard
- TUBE CAP BIMAT NEW GENERATION IMA
- Injection ZIRCONE (implants dentaires)
- Bouchon ERCAP

INFORMATION SUR LA REPARTITION DU CAPITAL DE NOTRE SOCIETE

A notre connaissance, la répartition du capital de notre société, à la date du présent rapport est la suivante :

<i>Actionnaires</i>	<i>Nombre actions</i>	<i>% du capital</i>	<i>Nb droits de vote</i>	<i>% droits de vote</i>	<i>Droits de votes doubles</i>
<i>Public</i>	<i>277 210</i>	<i>15,39%</i>	<i>277 210</i>	<i>15,39%</i>	<i>29 240</i>
<i>Auto détention</i>	<i>néant</i>	<i>-----</i>	<i>-----</i>	<i>-----</i>	<i>-----</i>
<i>Conseil d'Administration (*)</i>	<i>1 524 593</i>	<i>84,61%</i>	<i>1 524 593</i>	<i>84,61%</i>	<i>3 000 156</i>
<i>TOTAL</i>	<i>1 801 803</i>	<i>100 %</i>	<i>1 801 803</i>	<i>100 %</i>	<i>3 029 396</i>

(*) dont :

Monsieur Jean-Yves PICHEREAU : 1 500 078
Monsieur Bertrand HUGAIN : 318
Monsieur Alain PICHEREAU : 318
Monsieur Alain LAUNAY : 23 879

A notre connaissance, aucune acquisition, cession, souscription ou échange de titres ou transaction, n'a été opérée sur nos titres par les membres du Conseil d'Administration et/ou Directeurs Généraux.

ACTIONS PROPRES

La société n'a pas de programme d'achats d'actions propres en cours.

Par décision en date du 8 novembre 2007, le Conseil d'administration a décidé d'annuler l'ensemble des actions détenues en propre, soit 88 197 actions, (4, 66% du capital de notre société).

En conséquence, le capital social a été ramené à la somme de 2 860 004, 76 € (deux millions huit cent soixante mille quatre euros et soixante seize centimes) divisé en un million huit cent un mille huit cent trois actions (1 801 803 actions).

La société ne détient donc pas d'actions propres.



ACTIONNARIAT DES SALARIES

■ INFORMATION DES ACTIONNAIRES RELATIVE AUX OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT D' ACTIONS (L.225-184, L.225-180 alinéa 2)

Conformément à l'article L 225-184 et L.225-180 alinéa 2 du Code de Commerce, nous vous précisons, tant au titre de notre société que des filiales contrôlées majoritairement directement ou indirectement par la société :

qu'au titre des exercices précédents : aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été consentie tant à des salariés qu'à des mandataires sociaux ;

qu'au titre de l'exercice écoulé : aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été consentie tant à des salariés qu'à des mandataires sociaux.

■ PROPORTION DU CAPITAL SOCIAL DETENUE PAR CEUX DES SALARIES DE LA SOCIETE DONT LES TITRES FONT L'OBJET D'UNE GESTION COLLECTIVE

Néant

■ INFORMATION DES ACTIONNAIRES SUR L'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES AUX SALARIES (L.197-4 et L.225-197-5)

En application des articles L.197-4 et L.225-197-5 du Code de Commerce, nous vous informons que la société n'a pas attribué d'actions gratuites.

■ ACTIONNARIAT SALARIE

Nous vous rappelons que la participation des salariés au capital étant toujours inférieure à 3 % du capital social, la Société a l'obligation de se prononcer sur une augmentation de capital au profit des salariés de la Société effectuée dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18, L. 3332-19 et L. 3332-20 du Code du travail et L. 225-129-6, alinéa 2 du Code de commerce. À défaut d'augmentation décidée par la Société, une Assemblée Générale Extraordinaire est obligatoirement convoquée tous les trois ans en vue de se prononcer sur une augmentation de capital réservée aux salariés. La dernière Assemblée Générale Extraordinaire appelée à statuer sur une telle augmentation de capital s'est tenue le 8 Juillet 2008. Il convient donc lors de la prochaine assemblée de vous prononcer sur ce point.

INFORMATION DES ACTIONNAIRES CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats sociaux à la date du présent rapport:

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la société :



	PRESIDENT	ADMINISTRATEUR	GERANT
Jean-Yves PICHEREAU	SA ERMO SAS MOULINDUSTRIE ERMO NORTH AMERICA Imc		SARL TECHMO 61 SCI CARAU SCI ABRIERO SARL HELI 53 SARL FLYER
Alain PICHEREAU		SA ERMO	
Alain LAUNAY		SA ERMO	
Bertrand HUGAIN		SA ERMO	ERMOSOGA

ENGAGEMENTS DE TOUTES NATURES PRIS PAR LA SOCIETE AU BENEFICE DES MANDATAIRES SOCIAUX

En application de l'article L 225-102-1 al 3, nous vous informons qu'aucun engagement n'a été pris par la société ou l'une de ses filiales au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités, ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation, ou du changement de leurs fonctions.

PRISE DE PARTICIPATION AU COURS DE L'EXERCICE (L.233-6 du Code de commerce.)

Nous vous signalons que notre Société a pris, au cours de l'exercice écoulé, les participations suivantes :

- **100 %** du capital de la société **FLYER** – Société à responsabilité limitée au capital de 1000 euros ayant son siège social à MARCILLE LA VILLE (53) – Zone Artisanale immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés sous le numéro 484 850 136 RCS LAVAL par voie d'achat de l'ensemble des parts sociales composant le capital social de ladite société.

Nous avons porté la participation que nous détenions dans :

- la société **CARAU** société civile immobilière au capital de 1524 euros ayant son siège social à MARCILLE LA VILLE (53) – Zone Artisanale immatriculé au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 353 729 536 RCS LAVAL à **99,90 %** du capital par voie d'achat de 100 parts sociales de ladite société.

- la société **3MO PERFORMANCE** – société par actions simplifiée au capital de 701.200 euros ayant son siège social à LAVAL (53) – ZI Les Bozées – Rue de Bruxelles immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés sous le numéro 501 556 971 RCS LAVAL, à **6,70 %** du capital par voie de souscription à l'augmentation du capital social décidée par l'assemblée générale du 5 octobre 2010. Notre souscription a porté sur 240 actions émises au prix de 208,12 euros l'action soit avec une prime d'émission de 108,12 euros par action.



INFORMATION DES ACTIONNAIRES RELATIVE A LA SITUATION SOCIALE DE LA SOCIETE

L'effectif de la société ERMO est actuellement de 71 personnes contre 64 personnes l'an passé. Nous avons procédé à l'embauche de 3 opérateurs d'ateliers et 4 apprentis.

Nous n'avons procédé à aucun licenciement économique au cours de l'année 2010.

-
- Nous n'employons pas actuellement de travailleur handicapé néanmoins l'entreprise a signé un contrat avec deux prestataires de service employant des personnes avec handicaps pour les entretiens des espaces verts et des locaux.

-
-
-
-

ETAT DES DELEGATIONS DE COMPETENCES ET DE POUVOIRS EN COURS DE VALIDITE ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous soumettons à votre approbation l'autorisation pour le Conseil d'administration de procéder en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il apprécierait, tant en France qu'à l'étranger, à l'émission d'actions de la société ainsi que de toutes valeurs mobilières de quelque nature que ce soit, donnant accès, immédiatement et/ou à terme, à des actions de la société par souscription, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière, lesdites actions conférant les mêmes droits que les actions anciennes sous réserve de leur date de jouissance.

Le montant d'augmentation de capital susceptible d'être réalisé ne pourra excéder deux millions d'euros.

Cette autorisation qui se substituera à celle conférée par l'assemblée générale du 8 juillet 2008, est sollicitée pour une durée de 26 mois, conformément au troisième alinéa de l'article L.225-169 du Code de Commerce.

UTILISATION QUI EN A ETE FAITE AU COURS DE L'EXERCICE (L225-100, alinéa 7)

-NEANT-

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

NEANT



PERSPECTIVES 2010

Les premiers mois de l'année 2011 sont satisfaisants avec cependant un mois d'avril moins dense en termes de prise de commandes fermes. Notre carnet de commandes concerne toujours les nouveaux secteurs tels que le médical, cosmétique et emballage alimentaire ; secteurs dans lesquels la société ERMO a fait, depuis plusieurs années, des efforts de recherches et développement et également au niveau commercial.

Ces efforts portent aujourd'hui leurs fruits.

En matière d'investissement, la société ERMO prévoit l'acquisition de moyens de production complémentaires et de métrologie. Ces investissements devraient être financés par emprunts.

Nous réfléchissons actuellement sur une éventuelle intégration fiscale avec notre filiale la SCI CARAU.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice, qui s'élève à **572.098,21 €** en totalité aux actionnaires à titre de dividendes. Nous vous proposons de distribuer à titre de dividendes complémentaires une somme de **508.983,59 euros** prélevée sur le compte « autres réserves ».

Soit un dividende unitaire de **0,60 €**. Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 1.081.081,80 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Nous vous informons que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater nouveau du Code général des impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui perçoivent des revenus éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158 du Code général des impôts pourront opter pour leur assujettissement à un prélèvement forfaitaire libératoire de 19 %.

Nous vous informons en outre que, conformément aux dispositions de l'article 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, qu'ils soient soumis au prélèvement forfaitaire libératoire ou imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu, seront désormais prélevés à la source.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 1^{er} juillet 2011.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées par action, à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :



Année d'exercice	Montant des dividendes	Abattement	Total
2007	-	-	-
2008	900.901,50 €	-	-
2009	-	-	-

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT (art L 441-6-1 al 1 du Code de Commerce)

Conformément aux dispositions de l'article L 441-6-1 al 1 et D 441-4 du Code de Commerce nous vous communiquons ci-après la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard de nos fournisseurs par date d'échéance :

Au 31 décembre 2009

Le montant des dettes fournisseurs s'élevait à 1.532 K€ et se décomposait comme suit

- 139 K€ échéance au 31 décembre 2009
- 660 K€ échéance au 31 janvier 2010
- 608 K€ échéance au 28 février 2010
- 125 K€ échéance au 31 mars 2010

Au 31 décembre 2010

Le montant des dettes fournisseurs s'élevait à 2.441 K€ et se décomposait comme suit

- 1270 K€ échéance au 31 décembre 2010
- 715 K€ échéance au 31 janvier 2011
- 428 K€ échéance au 28 février 2011
- 28 K€ échéance au 31 mars 2011

MANDAT DES ADMINISTRATEURS

Renouvellement des mandats des administrateurs

Les mandats d'administrateur de :

Monsieur Bertrand HUGAIN
Monsieur Alain LAUNAY
Monsieur Alain PICHEREAU
Monsieur Jean-Yves PICHEREAU

venant à expiration à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale, nous vous proposons de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période de 6 ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée à tenir dans l'année 2017 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.



Nomination d'un nouvel administrateur.

Nous vous proposons de nommer Madame Carine PAVARD née PICHEREAU demeurant 5 rue des Lilas – 53440 LA BAZOGE MONTPINCON, en qualité de nouvel administrateur, en adjonction aux membres du Conseil d'Administration actuellement en fonction, pour une période de 6 ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2017 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats du cabinet ROUY, Co-commissaires aux comptes titulaires et de Monsieur Bruno LEGUERINAIS, Co-commissaires aux comptes suppléants arrivent à expiration lors de la réunion de l'assemblée générale.

Nous vous proposons de ne pas renouveler leur mandat et de nommer pour une période de six exercices soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos en, 2016

en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire :

- le cabinet SOGEC AUDIT SARL – 70 rue des Marais

Et en qualité de co-commissaire aux comptes suppléant

- Bruno LEGUERINAIS – 13 rue des Capucins – 61000 ALENCON

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture des rapports de vos commissaires aux comptes, tant général que sur les comptes consolidés et de leur rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 225-38 et s. du Code de Commerce.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous adopterez les résolutions qui vous sont proposées.

Le Conseil d'Administration



COMPTES SOCIAUX



BILAN ACTIF (Euros)	Brut	31/12/2010 Amort. Prov.	Net	31/12/2009 Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche & développement	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences	376 449	372 693	3 756	1 905
Fonds commercial	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	3 049	-	3 049	3 049
	379 498	372 693	6 805	4 954
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	14 981	-	14 981	14 981
Constructions	41 352	34 459	6 893	8 685
Install. techniques, mat. et outillage	10 661 474	8 431 245	2 230 229	2 097 195
Autres immobilisations corporelles	1 083 286	965 034	118 252	97 258
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
	11 801 093	9 430 737	2 370 356	2 218 119
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Autres participations	2 979 208	62 590	2 916 619	2 717 119
Créances rattachées aux participations	2 077 163	1 334 599	742 563	597 804
Autres titres immobilisés	5 283	-	5 283	5 283
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	4 365	-	4 365	4 445
	5 066 019	1 397 189	3 668 830	3 324 651
ACTIF IMMOBILISE	17 246 611	11 200 619	6 045 991	5 547 724
STOCKS ET EN COURS				
Mat. premières, approvisionnements	230 916	-	230 916	183 339
En-cours de production de biens	898 953	2 669	896 284	708 432
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires & finis	30 700	-	30 700	-
Marchandises	-	-	-	-
	1 160 569	2 669	1 157 900	891 771
Avances et Acomptes versés	73 723	-	73 723	172 110
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	3 583 958	29 000	3 554 958	4 532 082
Autres créances	271 519	-	271 519	334 776
Capital appelé non versé	-	-	-	-
	3 855 478	29 000	3 826 478	4 866 858
TRESORERIE	3 998 021	-	3 998 021	2 651 356
Charges constatées d'avance	59 197	-	59 197	38 984
	9 146 987	31 669	9 115 318	8 621 078
ACTIF CIRCULANT	9 146 987	31 669	9 115 318	8 621 078
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges à répartir sur plusieurs ex.	-	-	-	-
Prime de remboursements des obligations	-	-	-	-
Écart de conversion actif	-	-	-	-
	-	-	-	-
TOTAL ACTIF	26 393 598	11 232 288	15 161 309	14 168 802



BILAN PASSIF (Euros)	31/12/2010	31/12/2009
Capital social ou individuel ⁽¹⁾	2 860 005	2 860 005
Primes d'émission, de fusion, d'apports	430 945	430 945
Écarts de réévaluation ⁽²⁾	-	-
Réserve légale ⁽³⁾	300 000	300 000
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées ^{(3) (4)}	-	-
Autres réserves	2 754 884	2 537 285
	-	-
Report à nouveau	-	-
Résultat de l'exercice	572 098	217 599
Subventions d'investissement	997	8 978
Provisions réglementées	1 141 522	921 023
CAPITAUX PROPRES	8 060 451	7 275 835
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	116 050	45 229
Provisions pour charges	237 908	39 448
TOTAL PROVISIONS	353 958	84 677
DETTES FINANCIERES (5)		
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de Crédit ⁽⁶⁾	1 370 707	1 167 247
Emprunts et dettes financières ⁽⁷⁾	42	10 865
AVANCES ET ACOMPTE RECUS	1 622 971	3 357 919
DETTES DIVERSES (5)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 428 037	1 642 198
Dettes fiscales et sociales	982 528	617 711
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	117 399	12 118
Autres dettes	26 469	
COMPTE DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance ⁽⁵⁾	198 748	233
DETTES ET COMPTE DE REGULARISATION	6 746 900	6 808 291
Écarts de conversion passif		
TOTAL DU PASSIF	15 161 309	14 168 802

(1) Écart de conversion incorporé au capital

(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959),
écart de réévaluation libre, réserve de réévaluation (1976)

(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme

(4) Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants

(5) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

4 317 094 2 723 065

(6) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques

(7) Dont emprunts participatifs



COMPTE DE RÉSULTAT (Euros)	31/12/2010 12 mois			31/12/2009 12 mois
	France	Export&livraisons intracommun.	Total	
Ventes de marchandises	19 180	3 400	22 580	6 526
Production vendue de biens	4 850 013	6 159 887	11 009 901	5 055 578
Production vendue de services	1 643 708	435 870	2 079 578	1 934 994
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	6 512 901	6 599 157	13 112 058	6 997 098
Production stockée			215 905	378 032
Production immobilisée			-	-
Subventions d'exploitation			3 537	1 130
Reprises sur amort. et prov. , transfert de charges (9)			138 018	187 235
Autres produits ^{(1) (11)}			-	-
PRODUITS D'EXPLOITATION ^{(2) (I)}			13 469 518	7 563 494
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises			4 833	3 198
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats matières premières et autres approv.			2 708 582	901 622
Variation de stock (matières premières et approv.)			- 47 577	20 006
Autres achats et charges externe ^{(3)(6bis)}			5 816 260	4 711 643
Impôts, taxes et versements assimilés			346 039	229 836
Salaires et traitements			2 351 675	1 482 090
Charges sociales ⁽¹⁰⁾			967 809	583 682
Dot. Amort. Immobilisations			666 379	520 874
Dot. Depr. sur actif circulant			2 669	19 816
Dot. Prov. pour risques et charges			346 958	84 677
Autres charges d'exploitation			-	-
CHARGES D'EXPLOITATION ^{(4) (II)}			13 163 627	8 557 444
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			305 891	- 993 949
Opérations faites en commun				
- Bénéfices attribués ou pertes transférées (III)			-	-
- Pertes supportées ou bénéfices transférées (IV)			-	-
Produits financiers de participations ⁽⁵⁾			-	-
Produits des autres val. mob. et cr. de l'actif immo. ⁽⁵⁾			-	1 423 594
Autres intérêts et produits assimilés ⁽⁵⁾			122 626	35 046
Reprises sur dépr., provisions et transferts de charges			285 000	18 031
Différences positives de change			1 486	20 604
Produits nets sur cession de VMP			-	-
PRODUITS FINANCIERS (V)			409 112	1 497 276
Dotations financières aux amortissements, dépr. et prov.			15 123	212 929
Intérêts & charges assimilées ⁽⁶⁾			34 510	60 528
Différences négatives de change			3 424	13 344
Charges nettes sur cessions de VMP			-	-
CHARGES FINANCIÈRES (VI)			53 057	286 801
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			356 055	1 210 475
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			661 946	216 526


COMPTE DE RÉSULTAT (Euros) (Suite)

	31/12/2010 12 mois	31/12/2009 12 mois
Prod. excep. sur opérations de gestion	250	4 078
Prod. excep. sur opérations en capital	48 461	8 881
Reprises sur provisions et transferts charges	24 270	15 200
PRODUITS EXCEPTIONNEL⁽⁷⁾ (VII)	72 981	28 158
Ch. excep. sur opérations de gestio ⁿ (6bis)	17 751	2 364
Ch. excep. sur opérations en capital	11 348	
Dot. except. aux amortissements, depr. et provisions	244 769	137 531
CHARGES EXCEPTIONNELLE⁽⁷⁾ (VIII)	273 868	139 895
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	- 200 887	- 111 737
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
	-	-
Impôt sur les bénéfices (X)	- 111 039	- 112 810
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	13 951 611	9 088 928
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 379 513	8 871 330
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits-total des charges)	572 098	217 599

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	-	-
- Produits de locations immobilières	-	-
(2) Dont - Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	-	-
(3) Dont - Crédit-bail mobilier - Crédit-bail immobilier	130 178	94 639
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	-	-
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	36 082	28 186
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		
(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (art 238.bis du CGI)	-	-
(9) Dont transferts de charges	55 024	67 260
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant	-	-
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	-	-
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	-	-
(7) Détail des produits et charges exceptionnels	exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010	
	Ch except	Produits except
Opérations de gestion	141	250
Amortissements dérogatoires	244 769	24 270
Cessions immobilisations	11 348	40 480
Exercices antérieurs	17 610	
Subventions d'investissement		7 981
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010	
	Charges antérieures	Produits antérieurs



ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Afin que le lecteur puisse porter un jugement avisé, les informations suivantes sont communiquées :

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles édictées par le plan comptable général homologué par l'arrêté du 22 juin 1999, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

1) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels 3 ans
- Constructions 20 ans
- Agencements des constructions 10 ans
- Matériel et outillage 3 à 10 ans
- Installations industrielles 3 à 10 ans
- Matériel de transport 2 à 5 ans
- Matériel de bureau 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau 5 à 10 ans

Fiscalement, la société amortit les immobilisations sur la durée d'usage et constate un amortissement dérogatoire pour la différence entre l'amortissement fiscal et économique.

2) TITRES DE PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire des titres de participation est appréciée en fonction de la valeur vénale et des perspectives de rentabilité à court et moyen terme. La provision sur les créances rattachées à la participation de la

société ERMOSOGA a fait l'objet d'une reprise au cours de l'exercice 2010 pour un montant de 285 000 €, soit pour un montant cumulé au 31 décembre 2010 de 815 000 €.

3) STOCKS ET EN COURS :

Les stocks de matières premières et consommables sont évalués à leur coût d'acquisition selon la méthode «premier entré - premier sorti».

Les en-cours de production sont évalués à leur coût de production comprenant le coût des matières consommées, les amortissements des biens concourant à la production, les charges directes et indirectes de production à l'exclusion des frais financiers.

Une provision pour dépréciation est constituée proportionnellement à l'avancement des travaux lorsque la valeur brute s'avère supérieure à la valeur du marché ou la valeur de réalisation.

Une provision pour perte à terminaison couvre le complément de perte probable à la livraison.

Les produits finis sont valorisés à leur coût de production comprenant le coût des matières consommées, les amortissements des biens concourant à la production, les charges directes et indirectes de production à l'exclusion des frais financiers.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur brute s'avère supérieure à la valeur du marché ou la valeur de réalisation.

4) DETTES ET CRÉANCES :

Les dettes et créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le recouvrement des créances est aléatoire.

L'appréciation du risque de non recouvrement des créances est effectuée dossier par dossier. La provision fait l'objet d'une détermination par le biais d'une estimation individuelle par créance.

5) EFFETS DE COMMERCE :

Les créances clients comprennent un montant de 861.12 euros d'effets à recevoir. Les disponibilités ne comprennent pas d'effet à l'encaissement à la clôture de l'exercice 2010.



6) OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur, au cours de fin d'exercice. Les différences résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours sont portées au bilan en écarts de conversion actif ou passif. Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

7) ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Aucune provision pour indemnité de fin de carrière n'a été constituée dans les comptes sociaux.

La SA ERMO relève de la convention collective de la Métallurgie de la Mayenne (J.O. du 01/10/76).

Les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite sont les suivantes :

- méthode de calcul choisie : rétrospective
 - mode de départ : volontaire
- individualisé selon fichier
- table de mortalité : TD-TV 2006-2008
 - taux d'inflation : 1 %
 - évolution des salaires : 3 %
 - taux d'actualisation : 4,42 %
 - turnover : rotation lente

Au 31/12/2010, le montant du passif social ainsi déterminé s'élève à 269 767 euros.

La S.A. ERMO a souscrit un contrat "indemnité de fin de carrière" auprès d'une compagnie d'assurance. Au 31/12/2010, le montant disponible sur le fonds correspondant s'élève à 739 euros.

Le passif social net s'élève donc à 269 028 euros au 31/12/2010, contre 228 091 euros au 31/12/2009.

8) TRANSMISSION UNIVERSELLE DES PATRIMOINES DES FILIALES FREE INDUSTRIES ET MOLDS HIGH TECH 2000

La SA ERMO a absorbé le 30/06/2009, par transmission universelle de patrimoines, ses deux anciennes filiales, la SAS FREE INDUSTRIE et la SARL MOLDS HIGH TECH 2000.

9) PROVISION POUR GARANTIES DONNEES AUX CLIENTS

Les moules livrés à partir du 1^{er} janvier 2007 bénéficient d'une nouvelle garantie

contractuelle pour une période déterminée, fonction d'un temps de cycle. A ce titre, une provision d'un montant de 116 050 euros a été comptabilisée pour l'exercice 2010. Compte tenu de l'absence d'information sur les éventuels frais occasionnés, une provision forfaitaire a été évaluée à 1.50 % du chiffre d'affaires relatif aux ventes de moules et pièces de rechange.

10) AUTRE PROVISION POUR CHARGES

La cession du fonds de commerce de la SARL 3MO en 2008, ancienne filiale à 100% de la SA ERMO, a été assortie d'une clause de garantie de passif.

Un risque potentiel de mise en responsabilité de la SA ERMO lié à une affaire transmise antérieurement à la cession du fonds de commerce a été évalué à 7 000 € et comptabilisé en provision pour charges en 2009, conformément au principe de prudence.

Par ailleurs, une provision, pour la rupture d'un contrat de travail, a été comptabilisée au 31/12/2010 pour un montant de 169 000 € (charges sociales comprises).

11) DEPENSES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Au cours de l'exercice 2010, la société ERMO a engagé des dépenses relatives à des opérations de recherche et de développement. Celles-ci ont été comptabilisées en charges.

12) IMPOT SUR LES BENEFICES

Le produit net d'impôt au 31/12/2010 ressort à 111 039 €.

Elle est composée des éléments suivants :

- crédit impôt apprentissage : + 3 067 €
- crédit impôt recherche : + 107 972 €

13) RISQUES DE MARCHE

- a) taux : non significatif
- b) actions : non significatif

14) RESULTAT EXCEPTIONNEL

Pour la détermination du résultat exceptionnel, la société applique les règles prévues par le plan comptable général.

15) CHANGEMENT DE METHODES

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.



IMMOBILISATIONS (Euros)	Valeur brute début d'exercice	Augmentation	
		Réévaluation	Acquisition
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Logiciels	370 038	-	18 919
Autres postes	4 116	-	
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	374 155	-	18 919
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	14 981	-	
Constructions sur sol propre	13 558	-	
Constructions sur sol d'autrui	27 794	-	
Installations techniques, matériels, outillages industriels	10 062 615	-	736 011
Installations générales, agencements, aménagements divers	549 552	-	10 925
Matériel de transport	150 241	-	41 903
Matériel de bureau, informatique, mobilier	408 652	-	23 977
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 227 391	-	812 815
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Autres participations	4 981 989	-	223 746
Autres titres immobilisés	5 283	-	
Prêts et autres immobilisations financières	4 445	-	
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	4 991 714	-	223 746
TOTAL GÉNÉRAL	16 593 263	-	1 055 480

IMMOBILISATIONS (Euros)	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice
	par virement	par cession	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Logiciels	-	12 509	376 449
Autres postes	-	1 067	3 049
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	13 576	379 498
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	-	-	14 981
Constructions sur sol propre	-	-	13 558
Constructions sur sol d'autrui	-	-	27 794
Installations techniques, matériels, outillages industriels	-	137 152	10 661 474
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	2 933	557 544
Matériel de transport	-	48 648	143 495
Matériel de bureau, informatique, mobilier	-	50 381	382 247
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	239 114	11 801 093
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Autres participations	-	149 364	5 056 371
Autres titres immobilisés	-		5 283
Prêts et autres immobilisations financières	-	80	4 365
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	-	149 444	5 066 015
TOTAL GÉNÉRAL	-	402 134	17 246 609



AMORTISSEMENTS (Euros)

CADRE A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'exerc.	Augmentations dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Logiciels	368 134	12 324	7 765	372 693
Autres postes	1 067		1 067	-
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	369 201	12 324	8 832	372 693
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions sur sol propre	10 389	904		11 293
Constructions sur sol d'autrui	22 278	888		23 166
Installations techniques, matériels, outillages ind.	7 965 420	598 477	132 652	8 431 245
Installations générales, agencements, aménagements	501 455	11 651	909	512 197
Matériel de transport	121 849	20 955	48 648	94 156
Matériel de bureau, informatique, mobilier	387 883	21 180	50 381	358 681
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 009 273	654 055	232 590	9 430 738
TOTAL GÉNÉRAL	9 378 474	666 379	241 423	9 803 430

CADRE B VENTILATIONS DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIRES							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Logiciels	-						-
Autres postes							-
TOTAL			-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Constructions sur sol propre	-						-
Constructions sur sol d'autrui	-						-
Installations techniques, mat., out. Ind.	15 141	229 628			24 270		220 499
Installations générales, agenc. aménage.	-						-
Matériel de transport	-						-
Matériel de bureau, informatique, mobilier	-						-
TOTAL	15 141	229 628	-	-	24 270	-	220 499
TOTAL GÉNÉRAL	15 141	229 628	-	-	24 270	-	220 499



PROVISIONS (Euros)

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice (utilisation)	Reprise (provision non utilisée)	Divers (transfert)	Montant en fin d'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES						
Amortissements dérogatoires	921 023	244 769	24 270			1 141 522
TOTAL	921 023					1 141 522
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
Provisions pour perte à terminaison	2 183	1 252	2 182			1 252
Provisions pour travaux à accomplir	30 266	60 656	30 266			60 656
Provisions pour garanties données aux clients	45 229	116 050	45 229			116 050
Autres provisions pour risques et charges	7 000	169 000				176 000
TOTAL	84 678					353 958
DEPRECIATIONS						
Sur Titres et créances rattachées aux participations	1 667 066	15 123	285 000			1 397 189
Sur stocks et en cours	5 316	2 669	5 316			2 669
Sur comptes clients	29 000					29 000
Autres provisions pour dépréciation	-					-
TOTAL	1 701 382	17 792	290 316			1 428 858
TOTAL GENERAL	2 707 084	17 792	290 316			2 924 339
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	349 627	82 993		
		- financières	15 123	285 000		
		- exceptionnelles	244 769	24 270		



ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES (Euros)

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations	2 077 163	1 969 087	108 076
Prêts ⁽¹⁾⁽²⁾	-	-	-
Autres immobilisations financières	4 365	4 445	-
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux et litigieux	-	-	-
Autres créances clients	3 583 958	3 583 958	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-
Etat : impôts sur les bénéfices	111 039	111 039	-
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	132 393	132 393	-
Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés	100	100	-
Groupe et associés	-	-	-
Débiteurs divers (dont créances sur pension titres)	13 746	13 746	-
Divers	14 240	14 240	-
Charges constatées d'avance	59 197	59 197	-
TOTAL	5 996 201	5 888 206	108 076
(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	-		
(2) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	-		

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	Entre 1 & 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts, dettes auprès Ets de crédit ⁽¹⁾				
à 1 an max à l'origine	1 394	1 394	-	-
à plus d'1 an à l'origine	1 369 313	562 478	806 835	-
Emprunts, dettes financières divers ⁽¹⁾⁽²⁾	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	2 428 037	2 428 037	-	-
Personnel et comptes rattachés	243 587	243 587	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	370 005	370 005	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	242 802	242 802	-	-
Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés	126 134	126 134	-	-
Dettes sur immo. Et comptes rattachés	117 399	117 399	-	-
Groupe et associés ⁽³⁾	42	42	-	-
Autres dettes (dont sur pensions titres)	26 469	26 469	-	-
Produits constatés d'avance	198 748	198 748	-	-
TOTAL	5 123 929	4 317 094	806 835	-
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	700 000	(3) Emprunts, dettes contractés		
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice	496 678	auprès des associés personnes physiques		



PRODUITS A RECEVOIR (Euros)

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Créances rattachées à des participations	36 082
Créances clients et comptes rattachés	916 145
Autres créances	13 746
Valeurs mobilières de placement	-
Disponibilités	140 177
TOTAL	1 106 151

CHARGES A PAYER (Euros)

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 394
Emprunts et dettes financières divers	2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	103 730
Dettes fiscales et sociales	371 668
Autres dettes	26 360
TOTAL	503 154

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (Euros)

ELEMENTS	Charge	Produit
Charges et produits d'exploitation	59 197	198 748
TOTAL	59 197	198 748

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL (Euros)

ELEMENTS	Nombre	Valeur
Actions composant le capital social au début de l'exercice	1 801 803	2 860 005
Actions composant le capital social en fin d'exercice	1 801 803	2 860 005



VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET (Euros)

REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE	MONTANT
Conception, fabrication et réalisation de moules	13 112 058
TOTAL	13 112 058

La société exerce son activité exclusivement dans le secteur de la conception, la fabrication et la commercialisation de moules.

REPARTITION PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE	MONTANT
France	6 512 901
Union Européenne	3 861 123
Export	2 738 034
TOTAL	13 112 058

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES (Euros)

VENTILATION	Avant impôts	Impôts correspondants	Après impôts
Résultat courant	661 946	66 962	594 984
Résultat exceptionnel	- 200 887	- 66 962	- 133 925
Résultat comptable	461 059	-	461 059

ECARTS DE CONVERSION (Euros)

NATURE	Actif Montant	Différence compensée par couverture de change	Provision pour perte de change	Passif Montant
Sur immobilisations financières	-		-	-
TOTAL	-	-	-	-



CREDIT BAIL (Euros)

	Terrains	Constructions	Instal. Matériel outillage	Autres	Montant
VALEUR D'ORIGINE	40 764	1 326 101	-	-	1 366 865
AMORTISSEMENTS					-
Dotation de l'exercice	-	101 186	-	-	101 186
Dotation aux amortissements cumulées	-	1 189 934	-	-	1 189 934
VALEUR NETTE THEORIQUE	40 764	136 167	-	-	176 931
REDEVANCES PAYEES					-
au cours de l'exercice	-	130 178	-	-	130 178
cumulées	-	1 432 004	-	-	1 432 004
REDEVANCES RESTANT A PAYER					-
A un an au plus	-	58 982	-	-	58 982
A plus d'un an et moins de 5 ans	-	50 831	-	-	50 831
A plus de 5 ans	-	-	-	-	-
TOTAL	-	109 813	-	-	109 813
VALEUR RESIDUELLE	-	4 573	-	-	4 573

ENGAGEMENTS FINANCIERS (Euros)

ENGAGEMENTS DONNES	Montant
Avals, cautions et garanties	1 537 255
Engagements de crédit-bail immobilier	109 813
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	269 028
TOTAL (1)	1 916 096
ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals, cautions et garanties	-
TOTAL	-

(1) dont concernant les filiales



INCIDENCES DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (Euros)

ÉLÉMENTS	Montant
Résultat de l'exercice	572 098
+ impôts sur les bénéfices	- 111 039
= Créances d'impôt sur les bénéfices	-
= Résultat avant impôts	461 059
VARIATION DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	
Amortissements dérogatoires (dotations moins reprises)	220 499
Total	220 499
Résultat hors incidence des évaluations fiscales dérogatoires (avant impôts)	681 558

EVOLUTIONS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS (Euros)

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements de la dette future d'impôts	
Provisions réglementées :	
~ Amortissements dérogatoires	1 141 522
TOTAL	1 141 522
Allègements de la dette future d'impôts	
Provisions non déductibles l'année de la comptabilisation :	
~ Charges provisionnées pour congés payés	173 487
~ Provisions pour perte à terminaison	1 252
~ Provisions pour perte de change	-
Autres :	
~ Organic	21 457
~ Participation effort construction	10 291
~ Prov. pour licenciement	169 000
~ Prov. pour garanties données aux clients	116 050
TOTAL	491 537
DEFICITS REPORTABLES	1 686 097
MOINS VALUES A LONG TERME	-

EFFECTIF MOYEN

CATÉGORIE DE PERSONNEL	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	6	-
Agents de maîtrise et techniciens	41	-
Employés	4	-
Ouvriers	16	-
Apprentis	4	-
TOTAL	71	-



LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

FILIALES ET PARTICIPATIONS	DEVERSE	Capital *	Capitaux propres *	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Résultat de l'exercice *
					Brute	Nette	
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations							
TECHMO 61 SARL	EUR	30 490	1 152 577	100,00	356 715	356 715	126 882
CARAU SCI	EUR	1 524	577 671	99,90	219 450	219 450	32 167
ENGERMO LTDA	BRL	10 000	non disponible	15,00	1 063	-	non disponible
ERMOSOGA Sp. Z o.o.	PLN	50 000	-3 235 222	100,00	61 526	-	1 056 998
MOULINDUSTRIE SAS	EUR	390 000	3 223 990	100,00	2 266 453	2 266 453	173 690
FLYER EURL	EUR	1 000	96 809	100,00	1 000	1 000	76 100
ERMO AMERIQUE DU NORD INC.	CAN	1	-15 209	100,00	1	1	-1 051

* Montants exprimés en devise
d'établissement des comptes

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés		Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Créances sur ventes	Dettes sur achats
	Brut	Net					
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations							
TECHMO 61 SARL	-	-	-	2 444 544	-	23 685	360 080
CARAU SCI	3 010	3 000	-	240 537	-	-	-
ENGERMO LTDA	519 599	-	-	-	-	-	-
ERMOSOGA Sp. Z o.o.	1 554 554	739 554	-	881 592	-	-	63 107
MOULINDUSTRIE SAS	-	-	-	5 761 520	-	309 318	1 065 017
FLYER EURL	-	-	-	950 400	-	1 262	120 916
ERMO AMERIQUE DU NORD INC.	-	-	-	19 127	-	-	-



ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS

Entreprises liées	Montant	
	Brut	Dépréciation
Immobilisations financières		
- Participations	2 979 208	62 590
- Créances rattachées à des participations	2 077 163	1 334 599
Avances et acomptes versés sur commandes	-	
Créances		
- Créances clients et comptes rattachés	334 265	
- Autres créances	718	
Avances et acomptes versés sur commandes	-	
Dettes		
- Emprunts et dettes financières divers	-	
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 609 120	
- Autres dettes	-	
Charges financières		
- Intérêts et charges assimilées		
Produits financiers		
- Produits de participation	20 959	
- Autres intérêts et produits assimilés		



TABLEAU DE FINANCEMENT (Euros)

RESSOURCES DURABLES	31/12/2010	31/12/2009
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT		
Résultat net comptable	572 098	217 599
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 275 898	5 165 736
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	392 264	385 156
Valeur comptable des éléments d'actif cédés	11 348	
Produit des cessions d'éléments d'actif	40 480	900
Quote-part de subvention virée au résultat de l'exercice	7 981	7 981
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	1 418 620	4 989 297
CESSIONS ET RÉDUCTIONS DE L'ACTIF IMMOBILISE		
Cessions d'immobilisations incorporelles	9 800	60 845
Cessions d'immobilisations corporelles	30 600	59 278
Cessions d'immobilisations financières	80	
Réductions d'immobilisations financières	157 681	1 755 760
AUGMENTATION DE CAPITAL OU APPORTS		
AUGMENTATION DES AUTRES CAPITAUX PROPRES		
AUGMENTATION DES DETTES FINANCIÈRES	700 000	-
TOTAL DES RESSOURCES DURABLES	2 316 781	6 865 180
EMPLOIS STABLES		
DISTRIBUTIONS MISES EN PAIEMENT		900 901
ACQUISITIONS D'ÉLÉMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE		
Immobilisations incorporelles	18 919	203 160
Immobilisations corporelles	812 815	-
Immobilisations financières	223 746	283 123
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES		-
RÉDUCTIONS DES CAPITAUX PROPRES ET RETRAITS		
REMBOURSEMENT DES DETTES FINANCIÈRES	496 678	675 211
TOTAL DES EMPLOIS STABLES	1 552 159	2 062 394
VARIATIONS DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	764 622	4 802 786



EVOLUTION DE LA STRUCTURE FINANCIERE (Euros)

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	Évolution	
	Besoin	Dégagement
D'EXPLOITATION		
Stocks et en cours	263 482	
Avances et acomptes versés sur commandes		98 387
Clients et autres créances		1 013 838
Avances et acomptes reçus sur commandes	1 734 947	
Fournisseurs et autres dettes		1 347 236
BFR D'EXPLOITATION	-	461 031
HORS EXPLOITATION		
Autres débiteurs	1 988	
Autres créditeurs		122 999
BFR HORS EXPLOITATION	-	121 012
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-	582 042

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (rappel)	764 622
--	----------------

TRÉSORERIE	variation	
	positive	négative
VARIATION NÈTE DE TRÉSORERIE	1 346 665	



SA ERMO

Société Anonyme au capital de 2 860 004,76 euros

Siège social : Zone Artisanale
53440 - MARCILLE LA VILLE

RCS LAVAL 316 514 553

**RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010

SA ERMO

Société Anonyme au capital de 2 860 004,76 euros



Siège social : Zone Artisanale
53440 - MARCILLE LA VILLE

RCS LAVAL 316 514 553

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2010

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SA ERMO tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.



II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- nous avons en particulier procédé aux contrôles appropriés pour apprécier la valorisation des travaux en cours à leur coût de production. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nous avons recherché l'existence éventuelle de pertes à terminaison à comptabiliser en provision.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons néanmoins qu'il n'est fait mention d'aucune information relative aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés, ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, du changement, de la cessation de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait au Mans, le 3 mai 2011

Les Commissaires aux Comptes

CABINET ROUY

STREGO

Patrick FROGER

Jean-Pierre MALLECOT



SA ERMO

Société Anonyme au capital de 2 860 004,76 euros

Siège social : Zone Artisanale
53440 - MARCILLE LA VILLE

RCS LAVAL 316 514 553

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES**

**Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2010**



RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L.225.40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

1. Votre Conseil d'administration du 9 avril 2010 a autorisé la prise de participation dans la société FLYER SARL au capital de 1 000 euros ayant son siège social à Marcillé-La-Ville et ce à hauteur de 100 % du capital de ladite société.
Le montant comptabilisé en titres de participation s'élève à 1 000 euros.

Administrateur concerné : Jean-Yves PICHEREAU

2. Votre conseil d'administration du 2 juillet 2010 a autorisé la signature d'un avenant à la convention de prestation de services en date du 22 mai 2009, ayant pour objet d'augmenter le montant de la rémunération annuelle versée à la société FLYER SARL en rémunération des prestations de services effectuées par cette dernière. Compte tenu de l'évolution des temps consacrés par la société FLYER, il a été convenu de porter, à compter rétroactivement du 1^{er} janvier 2010, le montant de la rémunération due à cette société FLYER SARL à 533 100 euros hors taxes.

Administrateur concerné : Jean-Yves PICHEREAU



3. Votre conseil d'administration du 2 décembre 2010 a autorisé l'acquisition de 100 parts sociales de la société SCI CARAU moyennant un prix de 148 500 euros, ces parts étant cédées par la société TECHMO 61 SARL.

Administrateur concerné : Jean-Yves PICHEREAU

4. Votre conseil d'administration du 4 décembre 2010 a autorisé la signature d'une convention de mise à disposition au profit de la société FLYER SARL de bureaux sis à Marcillé-La-Ville moyennant un loyer de 3 000 euros payable trimestriellement à compter du 1^{er} janvier 2010.

Administrateur concerné : Jean-Yves PICHEREAU

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- **Intérêts de compte courant**

1. Votre Conseil d'Administration a autorisé la facturation d'intérêts sur les montants prêtés au cours de l'exercice par votre Société à la Société **ERMOSOGA**.

Le taux utilisé pour l'exercice est de 1.256 % et le montant comptabilisé en produits pour l'exercice 2010 s'élève à 20 949 €.

Administrateur concerné : Bertrand HUGAIN

2. Votre Conseil d'Administration a autorisé le versement d'intérêts sur les sommes laissées en compte courant par les associés.

Le taux utilisé pour l'exercice est de 3.82 % et le montant comptabilisé en charges pour l'exercice 2010 s'élève à 2 €.

Administrateur concerné : Jean-Yves PICHEREAU

Fait au Mans, le 3 mai 2011

Les Commissaires aux Comptes

CABINET ROUY

STREGO

Patrick FROGER

Jean-Pierre MALLECOT



RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

ELEMENTS	2006	2007	2008	2009	2010
I. Capital fin d'exercice					
Capital social	3 000 000	2 860 005	2 860 005	2 860 005	2 860 005
Nb actions ordinaires existantes	1 890 000	1 801 803	1 801 803	1 801 803	1 801 803
Nb actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes		-	-	-	-
Nb max. d'actions futures à créer		-	-	-	-
Par conversion d'obligations		-	-	-	-
Par exercice de droits de sousc.		-	-	-	-
II. Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires HT	8 009 972	10 076 952	9 297 234	6 997 098	13 112 058
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 125 494	125 244	1 747 735	942 610	1 344 693
Impôts sur les bénéfices	- 138 494	- 51 976	27 020	- 112 810	- 111 039
Participation des salariés due au titre de l'exercice		-	-	-	-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	371 622	- 125 374	760 196	217 599	572 098
Résultat distribué	-	-	-	900 901	-
III. Résultats par action					
résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et aux provisions	0,67	0,10	0,95	0,59	0,81
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	0,20	- 0,07	0,42	0,12	0,32
Dividende attribué à chaque action	-	-	-	0,50	-
IV. Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	26	27	28	64	71
Montant de la masse salariale de l'exercice	819 337	828 652	822 314	1 482 090	2 351 675
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	337 110	341 394	330 040	583 682	967 809

